



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 novembre 2022  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-septième session**  
Point 152 de l'ordre du jour  
**Financement de la Force intérimaire de sécurité  
des Nations Unies pour Abyei**

## **Exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat. . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui de la mission . . . . .	15
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	16
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . .	17
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	18
III. Exécution du budget . . . . .	35
A. Ressources financières . . . . .	35
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	36
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	36
D. Autres produits et ajustements, et avances internes . . . . .	37
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	37
F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes. . . . .	38
G. Contributions non budgétisées . . . . .	38



---

IV.	Analyse des écarts .....	39
V.	Exécution du budget : ressources financières relevant de l'autorisation d'engagement de dépenses .....	42
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre .....	44
VII.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">76/274</a> ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée .....	45
A.	Assemblée générale .....	45
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	46

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 et l'objectif de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de s'acquitter des principales tâches relevant de son mandat, notamment assurer la sécurité, protéger les civils, surveiller et vérifier la démilitarisation de la zone d'Abyei, appuyer l'action menée pour asseoir l'état de droit, faciliter l'accès humanitaire et engager les parties à promouvoir le processus de paix. Malgré les difficultés et les restrictions persistantes engendrées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les ressources supplémentaires nécessaires à la reconfiguration de la FISNUA en une force multinationale, la mission a continué de remplacer les logements vétustes et dangereux du personnel militaire et de renforcer ses capacités de construction et de génie pour accroître la mobilité des forces et exécuter des initiatives environnementales.

La FISNUA a engagé des dépenses d'un montant de 326,8 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,7 % (les dépenses de l'exercice 2020/21 s'étaient élevées quant à elles à 263,2 millions de dollars et le taux d'exécution à 99,8 %).

L'existence d'un solde inutilisé de 1,1 million de dollars tient essentiellement, d'une part, au fait que les dépenses au titre des militaires et du personnel de police ont été inférieures de 11,0 millions de dollars aux prévisions, les raisons principales étant que les visas d'entrée et les autorisations de voyage nécessaires au déploiement d'unités de police constituées et de membres de la police des Nations Unies au Soudan n'ont pas été délivrés ; d'autre part, les dépenses afférentes au personnel civil ont été inférieures aux prévisions de 3,5 millions de dollars, en raison notamment de dépenses communes de personnel moins élevées que prévu pour le personnel recruté sur le plan international. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement de crédits de 13,3 millions de dollars au titre des dépenses opérationnelles, qui tient principalement au fait que les dépenses de fret ont été plus élevées que prévu en raison du transport de matériel lié à la reconfiguration de la mission et de la hausse mondiale des tarifs d'expédition.

### Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué <sup>a</sup>	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	186 831,3	175 836,0	10 995,3	5,9
Personnel civil	51 380,7	47 902,7	3 478,0	6,8
Dépenses opérationnelles	89 737,0	103 071,3	(13 334,3)	(14,9)
<b>Montant brut</b>	<b>327 949,0</b>	<b>326 810,0</b>	<b>1 139,0</b>	<b>0,3</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	3 366,8	3 713,4	(346,6)	(10,3)
<b>Montant net</b>	<b>324 582,2</b>	<b>323 096,6</b>	<b>1 485,6</b>	<b>0,5</b>

Catégorie	Montant alloué <sup>a</sup>	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>327 949,0</b>	<b>326 810,0</b>	<b>1 139,0</b>	<b>0,3</b>

<sup>a</sup> Ressources approuvées d'un montant brut de 260 445 300 dollars (montant net : 257 078 500 dollars) et engagements autorisés d'un montant brut de 67 503 700 dollars correspondant aux ressources supplémentaires nécessaires à la reconfiguration de la FISNUA jusqu'au 30 juin 2022.

### Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé <sup>a</sup>	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
Observateurs militaires	168	124	26,2
Contingents	3 382	3 160	6,6
Police des Nations Unies	148	47	68,2
Unités de police constituées	492	–	100,0
Personnel recruté sur le plan international	174	155	10,9
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	7	5	28,6
Agents des services généraux	83	78	6,0
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	36	35	2,8
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	2	1	50,0

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section VI du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 (exercice 2021/22), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 8 février 2021 (A/75/737), s'élevait à un montant brut de 270 472 200 dollars (montant net : 266 896 200 dollars). Il couvrait le déploiement des effectifs suivants : 168 observateurs militaires, 3 382 membres des contingents, 640 membres du personnel de police, dont 492 membres d'unités constituées, 177 agents recrutés sur le plan international [dont 2 titulaires d'un emploi financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)], 90 agents recrutés sur le plan national, dont 7 administrateurs, et 36 Volontaires des Nations Unies.
2. Dans son rapport du 21 avril 2021, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 262 345 300 dollars pour l'exercice 2021/22 (A/75/822/Add.3, par. 48).
3. Par sa résolution 75/297, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 260 445 300 dollars (montant net : 257 078 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice 2021/22. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.
4. Comme suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2609 (2021) et conformément aux recommandations concernant la reconfiguration proposées par le Secrétaire général dans sa lettre datée du 17 septembre 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité (S/2021/805), le Secrétaire général a demandé au Comité consultatif l'autorisation d'engager des dépenses d'un montant maximum de 84 379 200 dollars pour financer la reconfiguration de la FISNUA, appelée à devenir une force multinationale.
5. Dans sa lettre datée du 23 mars 2022, le Comité consultatif a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut ne dépassant pas 67 503 700 dollars pour l'exercice 2021/22, qui viendraient s'ajouter aux crédits déjà ouverts pour le même exercice. Le montant de 67 503 700 dollars n'a pas été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

6. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA dans sa résolution 1990 (2011) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2575 (2021), 2609 (2021) et 2630 (2022) et prorogé, par cette dernière résolution, le mandat de la FISNUA jusqu'au 15 novembre 2022.
7. Par sa résolution 2609 (2021), le Conseil de sécurité a réduit l'effectif maximum autorisé à 3 250 militaires et maintenu l'effectif maximum autorisé à 640 policiers, dont 148 policiers hors unités constituées et 3 unités de police constituées. Dans sa résolution 2630 (2022), il a décidé de maintenir les effectifs militaires et policiers à ces niveaux.
8. Dans ses résolutions 2609 (2021) et 2630 (2022), le Conseil de sécurité a exprimé son intention de garder à l'examen et de rester saisi des recommandations formulées dans le document S/2021/805 concernant, entre autres, la reconfiguration

de la FISNUA, destinée à devenir une force multinationale de maintien de la paix. Dans ces mêmes résolutions, il a souligné l'importance des initiatives de la FISNUA visant à soutenir le dialogue communautaire, encouragé la FISNUA à travailler en coordination avec l'administration mise en place à Abyei par Djouba, avec l'administration misseriya à Moughlad et avec l'administration mise en place par Khartoum, s'est félicité de l'initiative relative au lancement d'un programme conjoint des Nations Unies pour Abyei, qui bénéficiait de l'appui des équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud, a demandé instamment aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais d'apporter un appui sans réserve à la FISNUA et exhorté le Soudan du Sud à faciliter le redéploiement de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Gok Machar, à Safaha/Kiir Adem et à Soumaya/War Abar.

9. En outre, dans ses résolutions 2609 (2021) et 2630 (2022), le Conseil de sécurité a prié de nouveau le Secrétaire général de veiller à l'application, à l'échelle de la mission, d'une stratégie d'alerte et de réponse rapides, de renforcer les capacités de la mission en matière de renseignement aux fins du maintien de la paix et d'analyse ainsi que les activités de collecte d'informations et d'appréciation de la situation, de nommer un(e) chef civil(e) adjoint(e), de recruter du personnel civil supplémentaire, et de l'informer des progrès accomplis en ce qui concerne l'utilisation de la piste d'atterrissage d'Athony et la délivrance de visas. Toujours dans ces deux résolutions, il a encouragé l'Union africaine, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique à intensifier leur rôle de médiation (et engagé la FISNUA à intensifier la coordination avec ces entités) en vue de parvenir à un règlement politique sur le statut final d'Abyei.

10. La Force a pour mandat d'atteindre un objectif général, qui est de faciliter l'application de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011, en intervenant dans les organismes compétents de la zone, en veillant au respect du statut démilitarisé de la zone, en facilitant l'accès humanitaire, en assurant la liaison entre les parties, en protégeant la zone contre des incursions d'éléments non autorisés et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

11. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

12. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2021/22, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## **B. Utilisation des crédits**

13. Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de s'acquitter des principales tâches relevant de son mandat, à savoir : assurer la sécurité ; protéger les civils ; surveiller et vérifier la démilitarisation de la zone d'Abyei ; appuyer l'action menée pour asseoir l'état de droit ; faciliter l'accès humanitaire ; faciliter le dialogue

intercommunautaire, à l'échelon local et au niveau des différentes communautés ; engager les parties à promouvoir le processus de paix et le règlement définitif de la question du statut d'Abyei. Elle a également continué d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, de surveiller la situation des droits humains dans la zone d'Abyei et de promouvoir l'égalité des genres. Dans l'ensemble, malgré certaines contraintes liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'aggravation des problèmes de sécurité accrus dans le sud d'Abyei en raison des affrontements inattendus qui ont éclaté entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka en février 2022, l'évolution du contexte régional et les ajustements liés à la transition de la mission, appelée à devenir une force multinationale alors que ses contingents étaient jusque-là fournis par un seul pays, la FISNUA est parvenue à s'acquitter des tâches qui lui avaient été confiées. L'un des facteurs ayant le plus limité son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière tient au fait qu'elle a été contrainte de se retirer des bases d'opérations 11 et 12 et du quartier général du Mécanisme conjoint dans le secteur 1, à Gok Machar, et ainsi de procéder à la fermeture temporaire de ces installations.

14. Le Chef de la mission et commandant de la force par intérim s'est entretenu avec les autorités de Djouba du 26 au 29 juillet 2021, ainsi qu'avec les autorités de Khartoum du 1<sup>er</sup> au 5 août 2021, puis de nouveau le 9 décembre 2021, au sujet de questions d'intérêt commun, comme la situation concernant le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et la reconfiguration de la mission. Du 16 au 21 septembre, il est retourné à Djouba pour solliciter l'aide du Gouvernement afin qu'un règlement pacifique soit trouvé avec les représentants de la population du secteur 1, qui exigeaient le retrait de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de Gok Machar ou entravaient leur liberté de mouvement. Malgré les assurances fournies par les autorités, la situation ne s'est pas améliorée et, le 25 septembre 2021, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim a informé les Gouvernements soudanais et sud-soudanais et la population de l'Aweil-Nord que le Mécanisme conjoint devait se retirer temporairement de Gok Machar et des bases d'opérations 11 et 12, en raison des graves troubles locaux qui faisaient obstacle à l'exécution des activités prescrites.

15. Le 9 mars 2022, dans le cadre de son programme de familiarisation, le nouveau Chef de la mission et commandant de la force par intérim a rencontré de hauts fonctionnaires soudanais du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la défense à Khartoum. À Djouba, le 14 mars, il a rencontré le Ministre sud-soudanais des affaires étrangères, le Ministre de la défense, le Chef d'état-major, le Conseiller présidentiel pour les questions de sécurité et Président du Comité national sur le statut définitif d'Abyei, le coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei et le Ministre des affaires de la Communauté d'Afrique de l'Est.

16. Alors que le Soudan et le Soudan du Sud connaissent une période de transition politique, il n'y a pas eu de progrès notable dans la mise en place d'un cadre de discussion en vue de parvenir à un règlement sur le statut d'Abyei. En particulier, le Comité mixte de contrôle d'Abyei ne s'est pas réuni au cours de l'exercice considéré. Toutefois, du 9 au 15 août 2021, la FISNUA a fourni un appui logistique au déplacement à Abyei du Comité national sur le statut définitif d'Abyei, créé par le Président du Soudan du Sud en mai 2021. Parallèlement, le 12 août 2021, le Président du Conseil souverain du Soudan a nommé les 19 membres du Comité national, dont il a chargé le Vice-Président du Conseil souverain, le général Mohamed Hamdan Dagalo, d'assurer la présidence.

17. En outre, lors du sommet entre le Premier Ministre soudanais et le Président sud-soudanais, qui s'est tenu à Djouba du 19 au 21 août 2021, les deux dirigeants ont notamment convenu de la réouverture temporaire des couloirs de passage de la

frontière le 1<sup>er</sup> octobre 2021 ainsi que de la création de zones de libre-échange le long de la frontière. Dans ce contexte, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est réuni à trois reprises, une première fois à Djouba les 8 et 9 septembre 2021, puis dans le cadre d'une session commune avec la Commission frontalière mixte à Djouba le 21 octobre 2021 et, enfin, à Khartoum les 24 et 25 mai 2022. À la première réunion, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a demandé au Soudan du Sud de prendre des mesures d'urgence pour lever les restrictions à la liberté de circulation du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière imposées par les populations locales du comté d'Aweil-Nord, et de remettre en service les bases d'opérations 11 et 12, que la FISNUA et le Mécanisme conjoint avaient été contraints de quitter temporairement. À la deuxième réunion, les deux organes ont souligné leur détermination à sensibiliser davantage les populations locales et le grand public à l'accord conclu entre le Soudan et le Soudan du Sud au sujet de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Enfin, à la troisième réunion, les parties se sont de nouveau entendues sur un certain nombre de solutions à mettre en œuvre, notamment concernant l'ouverture de couloirs de passage, et se sont tournées vers leurs présidences respectives pour divers sujets, comme la protection du pétrole de Diffra et la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony. Elles ont également convenu à nouveau de la reprise des réunions régulières du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

18. Au niveau local, le 17 mars, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim a rencontré l'Administrateur en chef nommé par Djouba et le Chef suprême des Ngok Dinka pour discuter de la sécurité, de l'état de droit, du dialogue intercommunautaire et de la reconfiguration de la mission. Le 22 mars, il a rendu une visite de courtoisie à l'Administrateur en chef nommé par Khartoum à Diffra et s'est entretenu séparément avec les chefs coutumiers misseriya et leur chef suprême. Comme il l'avait fait avec les autorités de la ville d'Abyei, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim a rassuré ses interlocuteurs sur le fait qu'il n'y aurait aucune vacance dans les fonctions de sécurité pendant la période de reconfiguration. Il a également appelé à la reprise du dialogue intercommunautaire, qui avait été interrompu après les attaques de Nainai et de Kolom survenues en janvier 2020.

19. Après des discussions longues de plusieurs mois et des consultations tenues séparément avec les Misseriya les 13 et 14 octobre 2021 et les Ngok Dinka du 18 au 20 octobre 2021, les chefs coutumiers des deux communautés ont accepté de se rencontrer à Entebbe (Ouganda), du 17 au 19 mai 2022, dans le cadre d'une conférence de paix conjointe appuyée par la FISNUA. Dans un communiqué commun publié à l'issue de la conférence, ils ont renouvelé leur engagement en faveur de la paix et leur volonté de se réunir de nouveau à l'avenir. Les points de désaccord ont été abordés au cours de la conférence et, à la demande des représentants communautaires, la FISNUA les a présentés aux participants à la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue les 24 et 25 mai à Khartoum.

20. Les conditions générales de sécurité dans la zone d'Abyei sont restées relativement stables au cours de l'exercice considéré, même si des épisodes de violence ont été enregistrés, en particulier du 10 au 12 février 2022, lorsque de violents affrontements ont éclaté entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka à Agok et dans ses environs, dans le secteur sud. Le 22 février 2022, les responsables de la FISNUA ont rencontré sept membres du Parlement sud-soudanais qui se sont rendus à Abyei à la demande du Président du Soudan du Sud. La mission a exhorté les parlementaires à contribuer à la désescalade des tensions dans le sud d'Abyei, la situation en matière de sécurité étant déjà jugée volatile en raison de l'absence persistante d'accord entre les Misseriya et les Ngok Dinka sur les modalités de transhumance. Les 25 et 30 mars 2022, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim a rencontré le Vice-Président sud-soudanais Hussein Abdelbagi Akol

Agany, qui s'est rendu à Abyei à la tête d'une équipe d'enquête sud-soudanaise chargée d'enquêter sur la flambée de violence survenue entre Ngok et Twic en février. Par ailleurs, le 7 avril, il s'est entretenu avec des responsables locaux et des personnes déplacées à Abatok et à Agok afin de déterminer la meilleure façon de les aider après les attaques.

21. Tout au long de l'exercice, la FISNUA a maintenu une posture solide, quoiqu'à un niveau moins soutenu pendant la saison des pluies, en assurant des patrouilles terrestres et aériennes dissuasives dans l'ensemble de la zone de responsabilité, dont des patrouilles de nuit et des patrouilles intégrées associant des observateurs militaires et des membres de la police des Nations Unies.

22. La police des Nations Unies a continué de prêter son concours au maintien de l'ordre en effectuant 1 830 patrouilles locales interactives, en menant des activités de renforcement des capacités (sur les normes policières, le respect des droits humains et la prévention de la criminalité) et en organisant 1 231 activités de sensibilisation à la violence sexuelle et fondée sur le genre, à l'environnement et à la traite des enfants. De plus, elle a assumé un rôle de mentorat auprès des membres du comité mixte de protection, soit 52 personnes, dont 4 femmes, sur le marché commun d'Amiet, ainsi qu'auprès des membres de 33 comités de protection de la population locale, soit 846 personnes, dont 137 femmes, non seulement dans le secteur sud et le secteur centre, mais aussi dans le secteur nord, où 20 comités, composés de 377 membres, dont 64 femmes, ont été établis pour la première fois depuis la création de la FISNUA. La zone d'Abyei compte ainsi en tout 1 223 membres bénévoles de ces deux types de comités et un comité mixte de protection.

23. Au cours de l'exercice considéré, la police des Nations Unies a également exécuté 30 projets visant à renforcer les capacités des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection, à bâtir un climat de confiance et à sensibiliser la population au droit coutumier, aux droits des enfants et des jeunes arrêtés et détenus, à la déontologie et aux valeurs morales, au professionnalisme et à la rédaction de rapports, aux techniques de maintien de l'ordre proactives et réactives, aux techniques de prévention, au sens du service et aux relations avec le public, aux mesures d'enquêtes initiales sur les scènes de crime, aux droits humains, à la violence sexuelle et fondée sur le genre et à la violence faite aux femmes et aux enfants. En outre, elle a organisé divers ateliers de formation et des formations en cours d'emploi destinés aux membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection. Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation à l'environnement, elle a fourni un appui matériel à la population d'Abyei et aux membres des deux types de comités, notamment en mettant à disposition des outils de jardinage et d'aménagement paysager et des gants, en mettant en place des programmes de nettoyage dans des marchés locaux et en faisant mieux connaître les questions de sécurité des personnes et des biens. Enfin, elle a distribué du matériel logistique opérationnel, dont des tee-shirts, des casquettes, des bottes en caoutchouc, des imperméables, des lampes torches, des vestes réfléchissantes et des bâches en plastique, aux membres des comités de protection de la population locale et aux habitants de la région.

24. En dépit du dialogue entretenu avec des responsables soudanais et sud-soudanais, la Force n'a pas pu déployer les effectifs autorisés par le Conseil de sécurité, à savoir 3 unités de police constituées et 98 policiers supplémentaires hors unités constituées. Elle continue de collaborer avec les différentes parties au règlement des problèmes qui entravent la mise en place du Service de police d'Abyei. La situation en matière de sécurité dans la zone de responsabilité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière est restée relativement calme. Des affrontements violents ont été signalés dans les environs de Fanikan, à proximité de la base d'opérations 22

d'Abou Qoussa/Wunkur, entre différentes factions de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. En conséquence, et compte tenu notamment du manque d'accès des organismes humanitaires à cette zone, le personnel du Groupe de protection de la Force a assuré des services de protection et apporté une aide humanitaire limitée, notamment de l'eau et des bâches en plastique, à certaines personnes déplacées qui s'étaient présentées devant la base d'opérations 22 (Abou Qoussa) pour trouver refuge. En ce qui concerne les mesures énumérées dans la résolution 2609 (2021), toutes les missions de surveillance aérienne et terrestre ont été menées avec succès. Par ailleurs, lors des trois réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité organisées au cours de l'exercice, le Gouvernement sud-soudanais a accepté d'œuvrer à la sensibilisation des populations locales et d'ouvrir la voie à la remise en service du secteur 1 et des bases d'opérations fermées depuis août 2021. En juin 2022, une équipe d'évaluation mise sur pied par le Mécanisme conjoint s'est rendue dans quatre points de passage et a conclu que deux d'entre eux étaient opérationnels. Les habitants des deux autres couloirs de passage ont plaidé pour que le tracé de la frontière entre les deux pays soit déterminé avant l'ouverture des couloirs. Le Président du Soudan et le Président du Soudan du Sud ont été invités à participer au règlement de la question. Le Mécanisme conjoint se concerte actuellement avec diverses parties prenantes en vue de la remise en service des bases d'opérations.

25. La Force a continué de collaborer avec le Service de la lutte antimines de l'ONU au déminage et à l'inspection des routes, à la neutralisation des explosifs, des armes et des munitions, au levé des champs de mines et à la sensibilisation de la population au danger des engins explosifs. Le Service de la lutte antimines a repris et intensifié ses activités de sensibilisation aux risques auprès des communautés de la zone d'Abyei grâce à une campagne intégrée d'information sur les risques destinée expressément aux enfants, aux femmes et aux populations particulièrement exposées, au moyen de messages radio, de bandes dessinées et de pièces de théâtre communautaires. Il a facilité et amélioré la circulation des forces dans l'ensemble de la zone d'Abyei en inspectant les routes et en procédant à des activités de déminage. Dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, la mission a continué à travailler de concert avec le Service pour appuyer les activités de surveillance au sol du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, en fournissant à ce dernier des équipes d'appui aux patrouilles et des véhicules à l'épreuve des mines.

26. En outre, le Service de la lutte antimines a été chargé par la mission de trier et de détruire les munitions obsolètes appartenant au contingent éthiopien qui se retirait : il a ainsi détruit en tout 110 tonnes de munitions, principalement des munitions de chars et des obus d'artillerie. Il s'est également vu confier la tâche de trier et de détruire les munitions obsolètes reçues d'El-Fasher après la clôture de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, ce qui a abouti à la destruction d'une trentaine d'armes et de 73 543 pièces de munitions. Il a facilité les mouvements des contingents issus des nouveaux pays fournisseurs en mettant à leur disposition 16 véhicules blindés de transport de troupes résistants aux mines et en les formant à leur utilisation, ainsi qu'en assurant des formations sur les rouleaux de déminage, l'objectif étant de garantir la mobilité continue des forces malgré la recrudescence des attaques armées visant la FISNUA.

27. Conformément à la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies, la Force travaille en étroite collaboration avec la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation, rattachée au Département des opérations de paix du Secrétariat, ainsi qu'avec le Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises pour définir les modalités d'appréciation de la situation qui permettront d'améliorer la mise en œuvre du Système complet de planification et d'évaluation de la performance, du système géospatial d'appréciation

de la situation et du dispositif d'alerte rapide et de faire en sorte que les données servent d'assise au règlement du conflit à Abyei. Des travaux sont en cours pour établir une cartographie complète des données dont disposent la FISNUA et les partenaires des Nations Unies à Abyei ; cet état des lieux servira à déterminer des indicateurs d'impact pour le Système complet de planification et d'évaluation de la performance et à définir une taxonomie pour le système géospatial d'appréciation de la situation. En parallèle, la mission continue de mettre au point un dispositif d'alerte rapide qui permettra de suivre les déplacements du bétail et des nomades dans les couloirs de migration au moyen des technologies satellitaires. Elle s'est également coordonnée avec les services compétents du Siège de l'Organisation des Nations Unies pour garantir le déploiement simultané des plateformes et des outils pertinents. Le personnel de la Force a suivi une formation portant sur la méthode du Système complet de planification et d'évaluation de la performance.

28. En dépit de ces progrès, plusieurs questions de longue date n'ont pas été résolues au cours de l'exercice, comme la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, le déploiement de trois unités de police constituées et des effectifs de policiers hors unités constituées, le déploiement d'un(e) chef civil(e) adjoint(e), la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony, la création du Service de police d'Abyei et la remise en service du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Par ailleurs, dans la zone de responsabilité du Mécanisme conjoint, l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition est toujours présente dans les environs de la base d'opérations d'Abou Qoussa, ce qui retarde le déploiement des observateurs nationaux sud-soudanais dans la zone. La mission continue d'œuvrer en collaboration avec le Siège et les autorités nationales au règlement des divers problèmes recensés.

#### **Pandémie de maladie à coronavirus**

29. Les activités relatives aux programmes ont été ralenties par la pandémie de COVID-19, qui a entravé l'action menée par la FISNUA pour atteindre les populations locales. Les voyages officiels et les voyages aux fins de formation n'ont repris qu'au cours du dernier trimestre de l'exercice, revenant à leurs niveaux d'avant la pandémie. Les dépenses afférentes au versement de la prime de risque ont diminué étant donné que, pendant la majeure partie de l'exercice, de nombreux membres du personnel ont télétravaillé en dehors de leur lieu d'affectation dans le cadre de modalités de travail aménagées, d'où une sous-utilisation des crédits au titre de cette catégorie. La FISNUA a pu recourir davantage à la formation en ligne, non seulement en réponse à la pandémie de COVID-19, mais aussi dans le cadre d'une tendance générale à la réduction des déplacements.

#### **Activités de fond et autres activités relatives aux programmes**

30. Les activités relatives aux programmes ont porté sur les grands domaines présentés ci-après et ont notamment consisté à appuyer le maintien de l'ordre public, le dialogue intercommunautaire et le renforcement des capacités des jeunes, des femmes et des médias.

##### **a) Renforcement de la confiance (3 projets)**

31. Plusieurs activités liées aux questions de genre ont été menées, dont deux ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'intention des femmes d'influence et des responsables locaux sur l'égalité des genres et le mandat de la FISNUA concernant les femmes et la paix et la sécurité. Ces ateliers, qui ont rassemblé des femmes, des jeunes et des chefs coutumiers, ont bénéficié aux deux communautés locales. Parmi les sujets abordés figuraient les droits des femmes, les

droits de l'enfant et la violence sexuelle et fondée sur le genre, la responsabilité pénale, ainsi que les droits des femmes et des enfants dans le contexte des violations fréquemment commises dans la zone d'Abyei. En outre, bien que la Journée internationale des femmes n'ait pas pu être célébrée en 2022 en raison des problèmes de sécurité, la FISNUA s'est employée, dans toute la zone d'Abyei, à encourager des débats sur les droits des femmes, les dispositifs d'alerte rapide et la violence sexuelle et fondée sur le genre. Enfin, dans le cadre de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », elle a œuvré en priorité à sensibiliser les populations aux effets néfastes de la violence fondée sur le genre et à promouvoir le travail des coordonnatrices et coordonnateurs locaux pour les questions liées à ce type de violence.

32. Entre les mois de janvier et de mars 2022, trois réunions-débats ont été organisées par un partenaire de réalisation, Search for Common Ground, à Diffra, à Goli et à Mekines, auxquelles ont participé le responsable du comité de district, des représentants des jeunes et des femmes, ainsi que des femmes dinka des zones concernées. Elles ont abouti à la formation de six réseaux locaux mixtes ayant pour but de promouvoir une coexistence pacifique. Des jeunes et des femmes ont également été formés aux techniques de transformation des conflits et de médiation afin de favoriser la cohésion sociale et la coexistence pacifique dans la zone d'Abyei.

33. Par l'intermédiaire du même partenaire de réalisation, la FISNUA a appuyé un projet visant à renforcer les capacités des médias locaux et des radios communautaires dans le nord et le sud d'Abyei, dans le but notamment de lutter contre la désinformation et la désinformation. Ce projet repose sur la nécessité de communiquer rapidement des informations fiables et précises aux journalistes et aux autres professionnels des médias qui rendent compte de l'action de la mission et, ainsi, d'approfondir et de renforcer la collaboration entre la Force et les médias.

34. En tout, 25 journalistes et producteurs d'émissions radiophoniques du nord et du sud de la zone d'Abyei ont suivi une série d'ateliers de renforcement des capacités, respectivement à Diffra et à Agok, dans différents domaines professionnels comme le droit et l'éthique des médias, ainsi que les reportages dans des situations de conflit.

35. Dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités, la mission a organisé des programmes de formation en anglais et d'autres formations professionnelles à l'intention des journalistes d'Abyei. Elle a également contribué à la création de l'Association des journalistes d'Abyei, qu'elle a mise en contact avec des médias internationaux en vue d'éventuelles possibilités de formation.

#### **b) Programme de stabilisation des communautés (2 projets)**

36. Conformément à la résolution 2609 (2021), dans laquelle le Conseil de sécurité a souligné que le mandat de la FISNUA couvrait la mise en œuvre des priorités relatives aux jeunes et à la paix et à la sécurité, la mission a renforcé sa coopération avec les réseaux de jeunes et les institutions de la société civile, dont le Mécanisme des jeunes du nord d'Abyei et l'Union des jeunes d'Abyei dans le sud de la zone. Elle s'est associée à l'Université de Djouba en vue de la mise en place de mécanismes de gouvernance dans les réseaux de jeunes, ainsi qu'à l'organisation Search for Common Ground dans le cadre de l'exécution d'initiatives de cohésion sociale. Différents ateliers, dont un colloque de haut niveau, ont été organisés et ont abouti à l'adoption historique d'un plan stratégique quinquennal pour la jeunesse d'Abyei. Avec le concours de l'Université de Djouba, la Force a facilité un dialogue réunissant des jeunes misseriya et des jeunes ngok dinka à Todach pour contribuer à définir des domaines de collaboration. Elle a également organisé un atelier dans le sud d'Abyei pour déterminer les mesures à prendre en priorité pour prévenir l'endoctrinement et la radicalisation des jeunes et les orienter vers des activités entrepreneuriales.

37. En outre, Search for Common Ground a mené une étude de marché et des consultations auprès de la population locale, dans le but de sélectionner les bénéficiaires des projets d'avancement économique et de veiller à ce que les activités menées soient axées sur la demande, correspondent aux besoins exprimés et complètent les compétences existantes des bénéficiaires. Quatre réunions ont été organisées avec des membres du comité du marché, des responsables locaux misseriya et ngok dinka et des représentants des groupes de femmes et de jeunes afin de déterminer les personnes ciblées par les projets d'avancement économique. Plus de 130 jeunes (dont 30 % de femmes) ont été retenus dans le cadre du programme d'entrepreneuriat.

**c) Lutte contre la violence entre communautés (4 projets)**

38. Comme indiqué ci-dessus, après des discussions longues de plusieurs mois entre la FISNUA et des représentants des communautés, dont des consultations tenues séparément avec les Misseriya les 13 et 14 octobre 2021 et les Ngok Dinka du 18 au 20 octobre 2021, les chefs coutumiers des deux communautés ont accepté de se rencontrer à Entebbe, du 17 au 19 mai 2022, dans le cadre d'une conférence de paix conjointe appuyée par la FISNUA. Cette réunion avait pour objectif de trouver des solutions aux problèmes de sécurité qui touchaient les deux communautés, de régler les différends et de chercher des moyens de désamorcer les tensions. Un communiqué commun a été signé par les responsables communautaires.

**d) Droits humains (3 projets)**

39. La Force a organisé un atelier sur les droits de l'enfant à Abyei les 7 et 8 décembre 2021 et à Agok les 25 et 26 janvier 2022, l'objectif étant de sensibiliser les communautés aux droits de l'enfant à la lumière du droit coutumier ngok dinka et conformément aux pratiques internationales.

40. Par ailleurs, les droits humains ont été une dimension clé des activités organisées par la police des Nations Unies et l'équipe de la Force chargée des questions de genre. En particulier, la FISNUA a procédé à des travaux de rénovation dans des centres de détention administrés par des comités de protection de la population locale à Abyei et à Agok, afin de satisfaire aux normes internationales en matière de droits humains et de lutter contre les atteintes à ces droits. Dans le cadre des mesures d'atténuation des effets de la COVID-19, la police des Nations Unies a appelé au désengorgement des cellules de détenus. Les délinquants juvéniles ne sont plus incarcérés avec les adultes. Au cours de l'exercice considéré, des coordonnateurs pour les questions pénitentiaires ont été déployés dans trois centres de détention (à Agok, au marché commun d'Amiet et à Abyei) afin de surveiller de façon continue la situation des droits humains et de donner aux membres des comités de protection de la population locale et aux détenus des conseils sur les bonnes pratiques à suivre. La police des Nations Unies a encadré des membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection pour les aider à veiller au respect des droits humains et à surveiller les violations commises lors de la prise en charge des détenus dans les centres de détention.

**e) Consolidation de la paix (3 projets)**

41. Lors de réunions avec des représentants soudanais et sud-soudanais, les responsables de la mission ont continué de plaider en faveur de la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, dans le cadre desquelles sera abordée la question du statut futur d'Abyei. Des réunions ont été organisées pendant la quasi-totalité de l'exercice considéré, à savoir : a) sept réunions avec des responsables sud-soudanais entre juillet 2021 et mai 2022, à Djouba et à Abyei, ainsi qu'en visioconférence ; b) six

réunions avec des responsables soudanais entre août 2021 et mai 2022, à Khartoum, à Todach et à Abyei, ainsi qu'en visioconférence ; c) trois réunions avec des responsables soudanais et sud-soudanais, lors des sessions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, tenues les 8 et 9 septembre 2021 à Djouba, le 21 octobre 2021 à Djouba et les 24 et 25 mai 2022 à Khartoum.

**f) État de droit (7 projets)**

42. La police des Nations Unies a continué de dispenser aux membres des comités de protection de la population locale une formation aux techniques policières de base. Ainsi, elle a organisé 28 séances dans 25 localités, bien que le nombre de ses activités de formation ait été inférieur aux prévisions, en raison notamment de la saison des pluies, au cours de laquelle la plupart de ses opérations et déplacements ont été limités. En outre, les membres des comités de protection de la population locale ont reçu des lampes torches et cinq articles d'uniforme, à savoir des casquettes, des tee-shirts, des bottes en caoutchouc, des vestes réfléchissantes et des imperméables, l'objectif étant qu'ils puissent renforcer leurs capacités, accomplir leurs fonctions plus efficacement et bénéficier d'une meilleure visibilité au sein de la population. La FISNUA a maintenu son engagement à mettre en œuvre l'initiative en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité. Pour renforcer le pouvoir d'action des femmes dans la partie nord d'Abyei et faire face aux restrictions continues liées à la COVID-19, la police des Nations Unies, agissant en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a produit 30 000 masques locaux et les a distribués aux membres de groupes vulnérables, comme les détenus, les personnes âgées et les femmes. Dans le cadre de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », la police des Nations Unies a organisé, en collaboration avec d'autres parties prenantes, des ateliers et diverses activités de sensibilisation axées sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, les droits humains, la protection contre le VIH et les cadres juridiques relatifs à la protection des droits des femmes et des enfants. Ont ainsi été organisées les manifestations suivantes : 3 séances de formation à l'intention de 114 personnes ; un match de football entre le comité de protection de la protection locale d'Abyei et la police des Nations Unies, auquel ont assisté 135 personnes ; 92 entretiens radiophoniques organisés en collaboration avec la population locale ; 12 campagnes menées à l'intention de 225 personnes dans des écoles ; des campagnes organisées sur le marché commun auxquelles ont assisté 517 personnes ; 4 campagnes ciblant 56 personnes dans des cliniques. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, la police des Nations Unies a mené des activités de sensibilisation à la violence sexuelle et fondée sur le genre dans des sites pour personnes déplacées ; en tout, 150 personnes (140 femmes et 10 hommes) à Abyei, 110 personnes (100 femmes et 10 hommes) à Agok, 40 femmes à Diffra et 45 femmes à Todach, provenant des communautés ngok dinka et misseriya, ont été sensibilisées à ces questions. En outre, la police des Nations Unies a fait don de nourriture et de tee-shirts à 30 détenus d'un centre de détention d'Abyei et à 50 patients d'un hôpital d'Abyei. Le 15 juin 2022, elle a inauguré un service pilote d'orientation destiné aux personnes rescapées d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre à Abyei, lequel vise à réduire la violence faite aux femmes et aux enfants.

43. Pour satisfaire certains des besoins fondamentaux de la population, la FISNUA a procédé, en consultation avec les bénéficiaires locaux, au transfert des responsabilités des neuf projets en suspens depuis l'exercice 2020/21 que l'OIM, en tant que partenaire de réalisation, n'avait pas été en mesure d'achever, en raison notamment des préoccupations exprimées par l'administration locale d'Abyei concernant l'action de l'OIM dans le nord de la zone. Les projets de la zone nord ont été affectés au bureau de l'Administrateur en chef nommé par Khartoum, à Diffra, et les projets du sud ont été confiés à l'administration de la ville d'Abyei. Au cours de

l'exercice, la FISNUA a achevé 17 projets à effet rapide dans la zone d'Abyei. Sept projets d'aménagement d'écoles primaires et secondaires ont été menés à bien dans le nord d'Abyei par le partenaire de réalisation Elgoni Charitable Organization, une organisation non gouvernementale basée à Khartoum, et livrés aux bénéficiaires. Neuf projets à effet rapide, dont un concernant le comité de protection de la population locale de la ville d'Abyei, ont été finalisés dans la partie sud d'Abyei, et un a été exécuté dans le marché commun d'Amiet. Ces 10 projets ont été mis en œuvre par l'organisation non gouvernementale locale Abyei Community Action for Development. L'un des projets, mené à Agok, n'a pas pu être exécuté en raison des violences intracommunautaires qui ont éclaté au premier trimestre de 2022. Par conséquent, en coordination avec l'administration civile nommée par Djouba, la FISNUA a remplacé ce projet par trois nouveaux projets visant l'installation d'une zone d'accueil du cimetière d'Abyei et l'aménagement d'une salle de radiographie et d'une morgue dans l'hôpital de référence d'Abyei.

### C. Activités d'appui de la mission

44. Au nombre des initiatives cruciales engagées au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a entamé sa reconfiguration en octobre 2021 pour accueillir des contingents multinationaux issus de huit pays (alors que ses effectifs provenaient jusqu'alors d'un seul pays) et se doter d'une nouvelle direction. Les militaires et les membres du personnel de police éthiopiens ont été rapatriés. À la fin de l'exercice considéré, la totalité du matériel appartenant aux contingents éthiopiens, soit 1 243 articles de 13 unités, avait quitté la zone d'Abyei ; environ 53 % de ces articles avaient atteint la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie, tandis que 28 % étaient retenus à El-Obeid et 19 % à Kadougli, dans l'attente des autorisations nécessaires. Les contingents fournis par le Bangladesh, le Népal, le Pakistan et le Viet Nam ont atteint leur pleine capacité opérationnelle au cours de l'exercice, tandis que ceux fournis par le Ghana et l'Inde ont été déployés conformément aux délais prévus pour la mise en place de leurs capacités opérationnelles initiales.

45. Au 30 juin 2022, le taux de déploiement de la nouvelle force s'élevait à près de 80 %, contre un déploiement prévu de 97 %. En effet, trois unités issues de deux pays (430 personnes), des éléments de deux unités de deux pays (283 personnes) et certains articles appartenant aux contingents n'avaient pas encore été déployés, principalement en raison de retards dans l'obtention des visas et dans le déploiement du matériel appartenant aux contingents. Malgré la situation, la FISNUA a continué de mener ses activités opérationnelles et ses efforts de mobilisation de la population en concentrant les déploiements dans les zones sensibles. Pour faire en sorte qu'Abyei reste une « zone exempte d'armes », la FISNUA a maintenu des points de contrôle à Rumajak et à Agok, ainsi que le long de l'itinéraire principal de ravitaillement entre Todach et Diffra, et poursuivi ses opérations de recherche et de saisie.

46. La reconfiguration s'est accompagnée d'un changement de priorités, de telle sorte que tous les plans d'acquisition et les crédits ont été réorientés de manière à faciliter le déploiement des nouveaux contingents multinationaux et le rapatriement des militaires et des membres du personnel de police éthiopiens. En outre, la FISNUA a été forcée de se retirer de deux sites du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Gok Machar (Soudan du Sud). Au cours de l'exercice, elle s'est attachée en priorité à remplacer les structures préfabriquées devenues vétustes et dangereuses, notamment celles transférées par la Mission des Nations Unies au Soudan il y a plus de dix ans, qui étaient tombées en ruine et devaient être mises au rebut. En dépit des ressources supplémentaires qu'elle a ainsi dû engager d'urgence, elle a pu continuer de mener ses activités d'entretien général et de rénover des structures essentielles dans les camps pour garantir le bien-être de son personnel

et renforcer ses capacités de construction à l'appui de la mobilité des contingents. Elle a également consolidé ses capacités de soutien à distance et de communication et fourni des informations géographiques précieuses à la région pour accroître la mobilité de ses forces et ses moyens d'inspection des routes. Enfin, quoique ses conséquences les plus dévastatrices se soient certes atténuées au cours de l'exercice, la pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation des besoins en fournitures et articles médicaux.

#### **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

47. Les responsables et les différents bureaux et services de la Force ont entretenu des contacts réguliers avec leurs homologues de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour échanger des informations et veiller à la coordination des questions de fond et des questions logistiques, dans le but notamment d'atténuer et de prévenir les conflits intercommunautaires transfrontaliers et d'apporter un appui logistique et politique concernant des aspects communs de l'exécution des mandats. En outre, des contacts ont été régulièrement maintenus avec l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dans le cadre de la recherche d'un règlement politique de la question d' Abyei.

48. En septembre 2021, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique a effectué une visite à la FISNUA et discuté de la poursuite des efforts de médiation menés en collaboration avec la Force et d'autres acteurs régionaux. En outre, elle a participé, aux côtés de représentants de haut niveau du Gouvernement ougandais, à la conférence des chefs coutumiers qui s'est déroulée à Entebbe du 17 au 19 mai 2022 et qui a abouti à la signature d'un communiqué commun par les chefs des communautés ngok dinka et misseriya. Lors d'une réunion en ligne tenue le 4 mai 2022, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim a informé le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine de la situation politique et des conditions de sécurité à Abyei. Étaient présents des représentants du Département des opérations de paix, le Chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et des membres du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Le Président du Groupe de mise en œuvre a présenté au Chef de la mission et commandant de la force par intérim les mesures prises par le Groupe pour parvenir à un consensus politique sur le statut final d' Abyei et fait le point sur ses consultations avec Djouba et Khartoum. Il a exprimé son appui à l'action menée par la FISNUA et indiqué que la conférence de paix des chefs coutumiers qui se tiendrait à Entebbe était un pas dans la bonne direction vers le rétablissement de la paix et de la stabilité dans la zone d' Abyei.

49. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la MINUATS a effectué une courte visite à Kadougli en mars 2022. Là, il a été reçu par le Chef adjoint du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, les observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais et d'autres membres du personnel du Mécanisme, et a été informé des activités de ce dernier. Le 26 mai 2022, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim a tenu une réunion en ligne avec le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques de la MINUSS pour débattre du rapport publié par le comité d'enquête sur les affrontements survenus en février 2022 entre Twic Dinka et Ngok Dinka dans le sud d' Abyei, composé de 11 membres et dirigé par l'un des vice-présidents du Soudan du Sud. Par ailleurs, lors d'une réunion en ligne organisée le 30 mai 2022, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim de la FISNUA et le commandant de

la force par intérim de la MINUSS ont discuté de la collaboration menée entre la Force et la Mission pour remédier au conflit.

50. Par l'intermédiaire de la Base d'appui d'Entebbe, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo a continué de fournir des services à la FISNUA selon le principe du recouvrement des coûts et dans le cadre de l'accord de prestation de services en vigueur, notamment en ce qui concerne le transport aérien de passagers. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué de fournir, notamment à la Force, un appui régional dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, information financière, services au personnel en tenue, paiement des fournisseurs, droits à prestation et voyages autorisés, traitement des demandes de prestations, services de caisse, services de formation et de conférence, transports et contrôle des mouvements, et services informatiques. Le 3 juin 2022, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim s'est rendu au Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, au Centre de services régional.

## **E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées**

51. La FISNUA a maintenu des contacts réguliers avec les principales parties prenantes d'Abyei, notamment les organismes, fonds et programmes des Nations Unies représentés à Abyei et les équipes de pays des Nations Unies établies à Khartoum et à Djouba, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales intervenant à Abyei. Au cours de l'exercice considéré, elle a également continué de s'entretenir avec les représentants des États Membres en poste dans les deux capitales.

52. Du 23 au 25 mai 2022, une équipe composée de représentants du bureau régional de Nairobi et du bureau sud-soudanais du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a effectué une visite à Abyei, où elle a rencontré le Chef de la mission et commandant de la force par intérim, des membres des administrations locales et des membres de groupes de femmes et de jeunes. Du 14 au 16 juin 2022, des fonctionnaires de l'ambassade des Pays-Bas à Djouba se sont rendus à Abyei pour assister à la livraison des projets d'approvisionnement en eau financés par le Gouvernement néerlandais et exécutés par l'OIM.

53. En collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud, la FISNUA a intensifié ses efforts pour élaborer le programme conjoint pour Abyei que le Secrétaire général a proposé dans le document [S/2021/805](#). Ainsi, dans le cadre d'une mission d'évaluation conduite au Soudan, à Abyei et au Soudan du Sud du 19 au 28 février 2022, sous la direction du Département des opérations de paix, une équipe composée de représentants des deux équipes de pays des Nations Unies et du Bureau de la coordination des activités de développement a rencontré de hauts fonctionnaires des Ministères des affaires étrangères soudanais et sud-soudanais, les deux coprésidents du Comité mixte de contrôle d'Abyei, l'administration locale et les chefs coutumiers d'Abyei et de Diffra, ainsi que des représentants de la société civile, et a accordé une attention particulière aux besoins des femmes, des enfants et des groupes vulnérables. Les parties prenantes ont indiqué avoir besoin d'une grande variété de services, notamment ceux concernant l'eau, la santé, l'éducation, le règlement des conflits, la communication et les infrastructures.

54. Dans le cadre d'une mission conjointe, les coordonnatrices résidentes et coordonnatrices de l'action humanitaire du Soudan et du Soudan du Sud se sont rendues à Abyei du 31 mai au 2 juin 2022 et ont tenu des réunions séparées avec la FISNUA et les administrateurs en chef nommés par les deux capitales pour discuter des interventions humanitaires à mener et des occasions à saisir pour produire des

changements positifs. Un projet axé sur la prestation de services utiles aux deux communautés devrait être mis en place au cours du prochain exercice. Dans le cadre du programme conjoint, la FISNUA et les principaux organismes, fonds et programmes, dont le Fonds des Nations Unies pour la population, l'OIM, le Programme alimentaire mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement, devraient engager des activités communes au cours des derniers mois de 2022, sous la direction des coordonnatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud. En outre, dans le cadre de certains de ses projets, notamment ceux axés sur la mobilisation de la population, l'état de droit et le dispositif d'alerte rapide dans les secteurs sud, centre et nord, la Force continuera de coordonner étroitement son action avec celle des deux coordonnatrices résidentes. Elle a également prévu de lancer des dialogues sur les couloirs de migration saisonnière dans les principaux couloirs de transhumance, en amont de la conférence de l'OIM sur les migrations qui se tiendra le 17 novembre 2022. Les organismes, les fonds et les programmes détermineront les lieux de ces activités sur la base des quatre options abordées, en privilégiant la possibilité d'exécuter le programme dans différents endroits et selon différentes modalités.

## **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance à la frontière**

55. La FISNUA a continué d'œuvrer pour que la zone d'Abyei reste démilitarisée et exempte d'armes, d'assurer la sécurité et la protection des civils, d'entretenir un dialogue intercommunautaire régulier, productif et propice à la coexistence pacifique des populations locales, de promouvoir l'état de droit et de faciliter l'accès humanitaire. Contrairement à l'exercice 2020/21, la FISNUA a dû consacrer des ressources importantes à la protection de ses contingents, qui ont été attaqués à plusieurs reprises depuis février 2022. Pour favoriser le dialogue intercommunautaire, elle a facilité une conférence de paix de trois jours entre les chefs coutumiers misseriya et ngok dinka à Entebbe à la mi-mai 2022. Les deux communautés ont réitéré leur attachement à la paix et sont convenues de tenir des rencontres régulières dans l'intérêt de la paix, tout en notant que des points de désaccord subsistaient.

56. La FISNUA a poursuivi l'initiative en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité et ses activités de communication sur le sujet. Le maintien d'une présence militaire robuste et les activités de patrouille menées par la Force et la police des Nations Unies dans toute la zone d'Abyei ont contribué à la paix et à la stabilité. Dans l'ensemble, en dépit des difficultés posées par la pandémie de COVID-19 et par les affrontements inattendus qui ont éclaté entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka en février 2022 dans la partie sud d'Abyei et malgré l'augmentation de la charge de travail liée à la transition de la mission, vouée à devenir une force multinationale, la FISNUA s'est pleinement acquittée de son mandat.

57. Le Comité mixte de contrôle d'Abyei ne s'est pas réuni depuis fin 2017. Dans le prolongement des trois réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui se sont tenues au cours de l'exercice considéré, le Chef de la mission et commandant de la force par intérim s'est entretenu avec des responsables gouvernementaux à Khartoum et à Djouba, dès sa prise de fonctions le 15 mars 2022, pour discuter notamment des questions abordées lors de ces réunions.

58. Aucun progrès n'a été fait dans la mise en place du Service de police d'Abyei, bien que la mission ait redoublé d'efforts pour trouver un terrain d'entente entre les parties à ce sujet. La Force a continué d'apporter son appui aux comités de protection de la population locale, notamment dans la partie nord d'Abyei.

59. Quelques progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière prévues dans les résolutions successives du Conseil de sécurité en ce qui concerne la liberté de circulation, les bases d'opérations, la démarcation de la frontière, l'établissement de couloirs de passage et la tenue de réunions de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation. Toutefois, aucun progrès n'a été accompli pour ce qui est de remettre en service le quartier général du secteur 1 du Mécanisme, situé à Gok Machar (Soudan du Sud), et ses bases d'opérations 11 (Safaha/Kiir Adem) et 12 (Soumaya/War Abar), après le retrait forcé de la mission en septembre et octobre 2021.

60. Le Service de la lutte antimines a trié et détruit les munitions obsolètes appartenant aux soldats de la paix éthiopiens qui portaient, ainsi que les munitions reçues d'El-Fasher après la clôture de la MINUAD. Il a également facilité les opérations des nouveaux pays fournisseurs de contingents, non seulement en leur fournissant 16 véhicules blindés de transport de troupes et en les formant à leur utilisation, mais aussi en assurant des formations sur les rouleaux de déminage afin de garantir la mobilité continue des forces.

---

**Réalisation escomptée 1.1** : Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité qui facilite les migrations pacifiques et l'acheminement de l'aide humanitaire ; renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Aucune attaque contre les intervenants humanitaires (2019/20 : 0 ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 0)

Deux travailleurs humanitaires ont été tués et 2 autres ont été grièvement blessés lors des violences entre les Twic Dinka et les Ngok Dinka dans la région d'Agok entre la mi-février et la mi-mars 2022

1.1.2 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé durant la migration (2019/20 : 4 ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 0)

Sept cas notables ont été recensés pendant l'exercice considéré. En août et en septembre 2021, 3 cas de vol de bétail ont entraîné la mort de 2 civils

Le 20 novembre 2021, des membres de la communauté ngok dinka ont attaqué des membres de la communauté misseriya à Oum Khariet (secteur nord), blessant 3 hommes misseriya

Le 2 janvier 2022, dans le cadre de probables représailles, un groupe de 70 membres armés de la communauté misseriya a attaqué le village ngok dinka de Myordol (secteur sud) et tué 5 Ngok Dinka. L'un des agresseurs a également trouvé la mort

Le 13 janvier 2022, un groupe d'hommes armés non identifiés a attaqué le village ngok dinka d'Akenghial (secteur sud), tuant 1 civil et en blessant 2 autres

Le 3 février 2022, 2 Misseriya ont été tués par balles par des hommes non identifiés près de Oum Khariet (secteur nord)

1.1.3 La zone d'Abyei est pour l'essentiel exempte de personnel armé, de matériel et d'armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei (nombre de cas où la présence de personnel armé, de matériel et d'armes a été signalée : 2019/20 : 56 ; 2020/21 : 19 ; 2021/22 : 18)

Au cours de l'exercice, 54 fusils et 1 316 cartouches, 11 lance-roquettes, 3 pistolets chargés de 12 balles réelles et 5 grenades ont été confisqués

1.1.4 Aucun mouvement de la Force, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone d'Abyei et la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (2019/20 : 0 ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 0)

Aucune mission n'a été interrompue ou annulée en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone d'Abyei et dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
547 500 jours-personnes de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et contrôler, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (25 soldats par patrouille × 60 patrouilles par jour × 365 jours)	375 948	Jours-personnes de patrouille ont été effectués dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et contrôler, vérifier et surveiller la zone  Ce chiffre est légèrement inférieur aux prévisions en raison notamment des opérations saisonnières, de la transition et du rapatriement du contingent éthiopien
9 490 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone d'Abyei, à des fins d'alerte rapide et d'atténuation des conflits (13 équipes × 2 patrouilles par jour × 365 jours)	7 816	Patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies ont été effectuées pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone d'Abyei, à des fins d'alerte rapide et d'atténuation des conflits
117 heures de vol effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés et mener des enquêtes (2,25 heures × 52 semaines)	116	Heures de vol ont été effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés et mener des enquêtes
Organisation de 446 réunions du Comité conjoint de sécurité, avec la participation de la Force et de représentants de chacune des populations misseriya et ngok dinka	16	Réunions du Comité conjoint de sécurité ont été tenues. Les tensions entre les deux communautés ont joué sur le nombre de réunions organisées
Prestation d'un soutien logistique et administratif pour 4 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei ou des réunions similaires de haut niveau entre les parties	Non	Aucune réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei n'a eu lieu. Comme le Comité ne s'est pas réuni depuis 2017, la FISNUA n'a pas apporté de soutien administratif ou logistique en ce sens. Au cours de l'exercice considéré, elle a continué de s'entretenir avec les deux parties et, en mai 2022, elle a reçu une demande officielle des deux coprésidents du Comité pour qu'elle contribue à l'organisation d'une réunion du Comité dans un avenir proche

Organisation et facilitation de 3 réunions pour les administrations et les chefs traditionnels misseriya et ngok dinka dans le but de favoriser le dialogue intercommunautaire et la réconciliation, et appui aux mécanismes de règlement des différends intercommunautaires, notamment au moyen d'un minimum de 40 réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés

Oui Les 13 et 14 octobre 2021, à Diffra, la FISNUA a tenu une réunion avec les chefs coutumiers de la communauté misseriya, à laquelle ont participé des représentants des jeunes et des femmes misseriya. Les 18 et 19 octobre, à Dokura/Rumajak, elle a organisé une réunion des chefs coutumiers ngok dinka, avec la participation de représentants des jeunes et des femmes. À l'occasion de ces réunions tenues séparément, les deux communautés ont manifesté leur engagement en faveur du processus de paix et réaffirmé que leurs chefs coutumiers respectifs devaient résoudre les questions de nature non politique qui les touchaient directement, notamment celle de la gestion des ressources naturelles dans la région. Par la suite, du 17 au 19 mai 2022, la FISNUA a organisé une conférence de paix conjointe rassemblant les chefs coutumiers ngok dinka et misseriya à Entebbe. À l'issue de la conférence, les deux communautés ont signé un communiqué commun

Les réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés ont été interrompues après l'attaque de Kolom. Toutefois, le Bureau de la liaison avec les communautés a continué de dialoguer séparément avec les deux communautés dans le but de promouvoir les échanges intercommunautaires, notamment à la suite des affrontements qui se sont produits entre ces communautés

Organisation et facilitation de 4 consultations des groupes de femmes et des chefs traditionnels misseriya et ngok dinka sur le renforcement de la participation des femmes aux processus de paix, et fourniture d'un appui logistique et technique aux groupes de femmes locaux pour mener des discussions de groupe sur les femmes et la paix et la sécurité

4 Consultations des groupes de femmes et des chefs coutumiers misseriya et ngok dinka ont été organisées et facilitées sur le renforcement de la participation des femmes aux processus de paix. De même, un appui logistique et technique a été fourni à des groupes de femmes locaux en vue de la tenue de discussions de groupe sur les femmes et la paix et la sécurité

Organisation de 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires et conduite de 2 555 patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes × 1 patrouille par jour × 365 jours)

12 Réunions du Comité mixte des observateurs militaires ont été organisées au cours de l'exercice

14 600 patrouilles locales de contact effectuées par la police des Nations Unies pour le suivi du retour en toute sécurité des déplacés, pour la sécurité et le maintien de l'ordre et pour l'établissement de rapports à ce sujet (20 équipes × 2 patrouilles par jour × 365 jours)

12 920 Patrouilles locales de contact ont été effectuées par la police des Nations Unies au cours de l'exercice

87 600 jours-personnes de patrouille et de déploiement des unités de police constituées des Nations Unies, en vue de lutter efficacement contre les menaces criminelles au marché commun d'Amiet, et dans d'autres zones de tension à Abyei qui nécessitent une intervention des unités de police constituées, y compris pour protéger le personnel et les installations des Nations Unies (10 personnes par patrouille × 3 patrouilles par section × 4 sections par unité de police constituée × 2 unités de police constituées × 365 jours)

Conseils et encadrement apportés à 30 comités de protection de la population locale et à 1 comité mixte pour la paix par un regroupement dans des locaux communs

Appui à 1 conférence prémigratoire et 1 conférence postmigratoire, en coordination avec les organismes, fonds et programmes, afin de promouvoir la paix pendant la saison des migrations et de faire connaître les enseignements à en tirer

Soutien logistique, en coordination avec la MINUSS, pour 1 conférence visant à promouvoir le dialogue entre les communautés de la zone d'Abyei et les communautés des zones voisines au Soudan du Sud, notamment les Nuer et les Twic Dinka

Fourniture de conseils et d'un appui à 45 programmes locaux de formation et de sensibilisation à la lutte contre la criminalité (15 dans le secteur nord, 15 dans le secteur central et 15 dans le secteur sud)

Non Les unités de police constituées des Nations Unies n'ayant toujours pas été déployées, aucun jour-personne de patrouille n'a été comptabilisé. Toutefois, les responsables de la Force ont continué de s'entretenir avec les pays hôtes en ce qui concerne l'autorisation et la délivrance des visas nécessaires au déploiement des unités de police constituées

30 Comités de protection de la population locale et 1 comité mixte pour la paix ont bénéficié de conseils et d'un encadrement dans des locaux communs au cours de l'exercice considéré

Non Les communautés n'ont pas souhaité se rencontrer dans le cadre de conférences tenues avant et après la période de transhumance, malgré la multiplication des appels lancés par la FISNUA et ses partenaires

Non Aucune réunion n'a été organisée. Toutefois, la FISNUA et la MINUSS ont collaboré dans le cadre du conflit entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka en mettant en commun des informations, en coordonnant leurs interventions et en appuyant les efforts de médiation faits par le Gouvernement sud-soudanais. Des discussions sont en cours avec le Gouvernement sud-soudanais au sujet de la tenue d'une conférence de réconciliation

90 % 16 formations (3 dans le secteur nord, 6 dans le secteur centre et 7 dans le secteur sud), rassemblant 133 participants, ont été dispensées sur les droits des femmes et des enfants et sur la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre. De plus, 8 grandes campagnes de prévention de la criminalité, auxquelles 562 personnes ont participé, ont été menées. La police des Nations Unies a également organisé 242 campagnes de sensibilisation et d'information sur différents sujets liés à la prévention dans 8 bases d'opérations. Les formations et les activités menées ont couvert l'ensemble de la zone d'Abyei

Le nombre de formations, moins élevé que prévu, s'explique par des contraintes d'accès, qui ont été exacerbées par les pluies abondantes qui sont survenues inhabituellement tard dans l'année et qui ont limité les opérations et les déplacements des membres de la police des Nations Unies

Appui à 6 ateliers fourni par les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies compétents en ce qui concerne la consolidation de la paix entre les populations misseriya et ngok dinka, notamment la réconciliation, la justice traditionnelle, les questions de genre, la protection et la gouvernance, et sensibilisation autour de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre »

Prestation de services liés à la lutte antimines, y compris la sécurisation et le dégagement de 100 % des itinéraires, comme demandé par la FISNUA dans la zone d'Abyei ; 100 % des terres de la zone d'Abyei, comme demandé par la FISNUA, sont confirmées comme étant exemptes de mines et de restes explosifs de guerre ; 100 % des mines et des restes explosifs de guerre signalés dans la zone d'Abyei ont été enlevés et détruits ; 100 % des armes et munitions confisquées remises au Service de la lutte antimines ont été détruites en toute sécurité, conformément aux procédures du Service

Organisation de 270 séances de formation sur les risques liés aux engins explosifs (30 séances par mois × 9 mois) à l'intention des populations de la zone d'Abyei ; organisation de 48 séances de formation de base sur les impératifs de sécurité en matière de mines et de restes explosifs de guerre à l'intention des membres du personnel de la Force et des militaires nouvellement arrivés (4 séances par mois × 12 mois)

Oui À l'occasion des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, la Force a sensibilisé et formé les populations locales aux droits des femmes et s'est employée à promouvoir leurs droits

Deux ateliers sur les femmes et la paix et la sécurité ont été organisés à l'intention des communautés misseriya et ngok dinka en décembre 2021 et janvier 2022, respectivement

Deux ateliers sur les droits de l'enfant ont été organisés à Abyei et à Agok en décembre 2021 et janvier 2022, respectivement. En outre, par l'intermédiaire d'un partenaire de réalisation, un colloque a été organisé sur les moyens d'épauler les jeunes d'Abyei

La FISNUA a mené à bien diverses activités, dont 6 séances de formation sur les droits de l'enfant et la violence sexuelle et fondée sur le genre, et 178 campagnes de sensibilisation sur le VIH et la COVID-19, la délinquance juvénile, les mariages précoces et forcés et la prévention de la criminalité dans diverses communautés de la région d'Abyei

Oui 100 % des itinéraires indiqués par la FISNUA dans la zone d'Abyei ont été dégagés et sécurisés

100 % des terres de la zone d'Abyei indiquées par la FISNUA ont été confirmées comme étant exemptes de mines et de restes explosifs de guerre

100 % des mines et des restes explosifs de guerre signalés dans la zone d'Abyei ont été enlevés et détruits

100 % des armes et munitions confisquées ont été remises au Service de la lutte antimines et détruites en toute sécurité, conformément aux procédures du Service

1 051 Séances de formation sur les risques liés aux engins explosifs ont été organisées à l'intention des populations de la zone d'Abyei

44 Séances de formation de base sur les dangers des mines et des restes explosifs de guerre ont été dispensées à 2 788 nouvelles recrues parmi les contingents et le personnel de la FISNUA  
Le nombre de séances de formation sur les risques liés aux engins explosifs, plus élevé que prévu, tient principalement au fait qu'une campagne de sensibilisation a été lancée sur le sujet, face à la recrudescence des accidents liés aux engins non explosés

<p>Campagnes d'information publique visant à mettre en évidence l'action de la FISNUA à Abyei, y compris la production et la distribution de brochures, de dépliants, de tee-shirts et d'autres types d'articles distribués à la population d'Abyei lors d'événements organisés à son intention (1 tournoi de football et 1 festival culturel) ainsi que de 3 journées des Nations Unies observées (la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies le 29 mai, la Journée internationale de la paix le 21 septembre et la Journée des Nations Unies le 24 octobre)</p>	<p>Le nombre de séances de formation de base sur les dangers des mines et des restes explosifs de guerre a été inférieur aux prévisions, notamment parce que le personnel militaire de la FISNUA n'était pas au complet en raison du rapatriement des effectifs éthiopiens et du nouveau déploiement d'agents multinationaux dans le cadre de la reconfiguration de la mission</p> <p>Oui Toutes les campagnes d'information prévues ont été mises en œuvre pour souligner l'action de la FISNUA à Abyei</p>
--	--

**Réalisation escomptée 1.2** : Fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.2.1 Confirmation du retrait des forces dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée et vérification des allégations de déplacements par la surveillance de la totalité de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée non contestée

Le Soudan et le Soudan du Sud ont déployé une présence policière dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Là, les principaux éléments militaires armés sont des membres de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, qui sont déployés à proximité d'Abou Qoussa/Wunkur. Le Gouvernement sud-soudanais discute actuellement avec l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition à Abou Qoussa/Wunkur pour qu'elle réintègre les Forces sud-soudanaises de défense du peuple

1.2.2 Déploiement intégral du personnel du Service de la lutte antimines au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et dans les postes de commandement de secteur et bases d'opérations en activité afin de fournir un appui au Mécanisme selon les besoins

Les équipes du Service de la lutte antimines ont été intégralement déployées au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et dans tous les secteurs en activité pour appuyer le Mécanisme dans l'exécution de ses fonctions

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	---	---------------------

1 830 patrouilles terrestres mixtes (4 équipes × 1,25 patrouille par jour × 366 jours) et 48 patrouilles de longue distance mixtes (2 secteurs × 2 patrouilles par mois × 12 mois), avec le soutien d'équipes d'appui aux patrouilles à bord de véhicules à l'épreuve des mines, et 96 patrouilles

915 (50 %) Dans le secteur 2, qui est le seul secteur en activité, la Force n'a pu effectuer que la moitié des patrouilles prévues, étant donné que la base d'opérations 22 est restée non opérationnelle et que les observateurs nationaux sud-soudanais sont toujours absents.

aériennes effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à un rythme de 8 patrouilles par mois

Fourniture de conseils et d'un appui pour la coordination et la planification des opérations de surveillance dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée dans le cadre de 52 réunions avec des responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au siège du Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases d'opérations

Prestation de services liés à la lutte antimines, y compris la vérification de l'absence de mines et de restes explosifs de guerre sur 100 % des terres, pour donner suite à la demande du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ; 100 % des itinéraires dégagés et sécurisés, conformément à la demande du Mécanisme ; enlèvement et destruction de 100 % des mines et des restes explosifs de guerre signalés dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, conformément aux procédures du Service de la lutte antimines ; détachement d'équipes d'appui du Service de la lutte antimines à bord de véhicules protégés contre les mines pour accompagner 100 % des patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Le secteur 1 étant fermé depuis octobre 2021, les missions de surveillance aérienne sont effectuées dans le secteur 2 uniquement. Les 48 missions de surveillance aérienne prévues ont été menées à bien au cours de l'exercice

Oui Des points de situation et des réunions d'information au niveau sectoriel ont été organisés toutes les semaines concernant les activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Compte tenu des protocoles liés à la COVID-19, certaines de ces réunions se sont déroulées en ligne

Oui Pendant l'exercice considéré, aucune demande de déminage visant la zone de responsabilité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière n'a été reçue

100 % des itinéraires des missions de surveillance au sol du Mécanisme conjoint ont été confirmés comme étant exemptes de mines et de restes explosifs de guerre

100 % des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont été enlevés et détruits, conformément aux procédures du Service de la lutte antimines

100 % des patrouilles terrestres effectuées par les équipes du Mécanisme conjoint ont été accompagnées par des équipes d'appui du Service de la lutte antimines dotées de véhicules à l'épreuve des mines

## Composante 2 : appui

61. Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de se heurter à d'importantes contraintes logistiques et opérationnelles liées à des facteurs contextuels particuliers, tels que la saison des pluies et les itinéraires de ravitaillement longs et limités. Cette situation s'est avérée particulièrement complexe compte tenu de la reconfiguration de la mission, au titre de laquelle les contingents et le personnel de police fournis jusque-là par un seul pays ont été remplacés par des effectifs multinationaux. Dans un contexte très difficile où il a fallu déployer l'ensemble de la nouvelle force en une saison sèche, la FISNUA a continué de remplacer les structures préfabriquées vétustes et dangereuses utilisées par le personnel en tenue, de veiller à l'entretien général et à l'amélioration des structures essentielles de camps pour garantir le bien-être de son personnel, et de renforcer ses capacités de construction pour faciliter le mouvement des troupes en consacrant d'importantes ressources à l'achat de matériaux et du matériel de construction. En dépit des tâches supplémentaires qu'elle a dû mener à bien, la Force est parvenue à renforcer ses capacités de communication et de soutien à distance et à fournir des informations géographiques précieuses à la région pour accroître la mobilité de ses forces et ses moyens d'inspection des routes. Enfin, quoique ses conséquences les plus dévastatrices se soient certes atténuées au cours de l'exercice, la pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation des besoins en fournitures et articles médicaux.

---

**Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables**


---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2019/20 : 67,5 % ; 2020/21 :  $\geq 90$  % ; 2021/22 :  $\geq 90$  %)

La mission a utilisé 5 042 (109 %) des 4 635 heures de vol initialement approuvées. Ce chiffre est supérieur aux prévisions, car il a fallu déployer des hélicoptères supplémentaires et effectuer plus d'heures de vol dans le cadre de la reconfiguration de la FISNUA

2.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2019/20 : 7,9 % ; 2020/21 : 8 %  $\pm$  3 % ; 2021/22 : 10 %  $\pm$  3 %)

Le taux de vacance annuel concernant les postes soumis à un recrutement international s'est établi en moyenne à 10,9 %

2.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2019/20 : 22 % ; 2020/21 :  $\geq 29$  % ; 2021/22 :  $\geq 29$  %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international s'est établi à 24 %. Il est inférieur aux prévisions en raison de la difficulté à trouver des candidates qualifiées pour les postes ouverts à recrutement, conjuguée aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19

2.1.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication des avis de vacance à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2019/20 : 47 ; 2020/21 :  $\leq 45$  ; 2021/22 :  $\leq 45$  %)

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international, a été de 42 jours

2.1.5 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication des avis de vacance à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2019/20 : 258 ; 2020/21 :  $\leq 130$  ; 2021/22 :  $\leq 120$ )

Au cours de l'exercice considéré, un recrutement par voie d'avis de vacance de poste a duré en moyenne 145 jours civils. Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique principalement par les changements intervenus à la tête de la mission et par la reconfiguration des ressources de la mission, qui a nécessité un examen des effectifs nécessaires dans la composante opérationnelle et retardé les décisions finales concernant les recrutements

2.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2019/20 : 76 ; 2020/21 : 100 ; 2021/22 : 100)

La mission a obtenu une note de 84 dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration

2.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2019/20 : 81 % ; 2020/21 :  $\geq 85$  % ; 2021/22 :  $\geq 85$  %)

La mission a réglé 99 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications dans les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)

2.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)

La politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été respectée dans 20 % des cas. Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique principalement par le fait que les agents chargés de la gestion des risques concernant la sécurité au travail étaient peu nombreux dans la zone de la mission en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

2.1.9 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2019/20 : 1 882 ; 2020/21 :  $\geq$  1 800 ; 2021/22 :  $\geq$  1 800)

La mission a obtenu une note de 1 957 concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel

2.1.10 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)

Au 30 juin 2022, tous les membres des contingents (100 %) étaient logés dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies

2.1.11 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2019/20 : 98 % ; 2020/21 :  $\geq$  95 % ; 2021/22 :  $\geq$  95 %)

Au cours de l'exercice considéré, les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks ont été respectées par la mission dans 99,5 % des cas

2.1.12 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2019/20 : sans objet ; 2020/21 :  $\leq$  20 % ; 2021/22 :  $\leq$  20 %)

L'écart par rapport au plan de gestion de la demande (quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison) s'est établi à 58 %. Cet écart plus élevé que prévu tient essentiellement au fait que les ressources ont été affectées en priorité à la reconfiguration de la FISNUA, ce qui s'est répercuté sur les plans d'acquisition de la mission

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre Observations*

### Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Oui La FISNUA a publié son plan de préparation et d'intervention en faveur de l'environnement, conformément à la stratégie environnementale applicable aux missions sur le terrain établie par le Département de l'appui opérationnel. Elle a poursuivi les travaux de construction des déchetteries et des plateformes de groupes électrogènes à Athony, à Todach et à Diffra, exploité la déchetterie de Kadougli, mis en place un incinérateur destiné à des unités médicales de niveau I et II, et planté 10 000 arbres dans des bases d'opérations dans le cadre d'initiatives de verdissement. Des travaux d'aménagement du terrain sont en cours en vue de la production d'énergie solaire photovoltaïque

Appui à la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration et à la mise en service de plusieurs modules Umoja-Extension

Oui Les activités du plan d'approvisionnement local de la FISNUA ont été mises au point dans Umoja. Leur mise en œuvre est en cours en coordination avec l'équipe Umoja au Siège de l'ONU. Le module de gestion des transports a été mis en service

## Services de transports aériens

Exploitation et entretien de 7 aéronefs (3 avions et 4 hélicoptères)

Réalisation de 4 635 heures de vol prévues (3 304 par des prestataires du secteur privé, 1 331 par des prestataires du secteur militaire) tous services confondus, notamment le transport de passagers, le fret, les patrouilles, les missions d'observation, de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires secondaires et primaires

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils, ainsi que pour 15 aérodromes et sites d'atterrissage

11 Appareils ont été exploités et entretenus (3 avions et 8 hélicoptères, dont 6 hélicoptères civils et 2 hélicoptères militaires). Ce chiffre plus élevé que prévu tient au fait que 4 hélicoptères supplémentaires ont été déployés dans le cadre de la reconfiguration de la FISNUA

5 042 Heures de vol ont été effectuées au total par la Force

4 649 Heures de vol ont été effectuées par des prestataires du secteur privé

393 Heures de vol ont été effectuées par des prestataires militaires

Le nombre d'heures de vol a été plus élevé parce qu'il a fallu déployer des appareils supplémentaires et effectuer plus d'heures de vol dans le cadre de la reconfiguration de la FISNUA

Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été assuré pour :

8 Hélicoptères

3 Avions

15 Aérodromes et sites d'atterrissage

Le nombre d'appareils plus élevé que prévu tient au fait que des appareils supplémentaires ont été déployés dans le cadre de la reconfiguration de la FISNUA

## Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 270,5 millions de dollars

Oui La mission a fourni des services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget approuvé de 327,9 millions de dollars

## Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 303 civils (175 agents recrutés sur le plan international, 90 agents recrutés sur le plan national, 2 temporaires et 36 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement du personnel, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

La mission a fourni des services de gestion des ressources humaines à un effectif moyen de 273 membres du personnel civil, dont :

155 Agents recrutés sur le plan international

83 Agents recrutés sur le plan national

1 Temporaire

35 Volontaires des Nations Unies

## Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 20 installations de la mission réparties entre 20 sites

- 19 Des services d'entretien et de réparation ont été assurés pour :
- 3 Sites ayant ensuite été fermés au cours de l'exercice (Gok Machar, War Abar et Kiir Adem)
- 16 Camps en activité (Agok, Banton, Marial Achak, Tejalei, Athony, Highway, Noong, Dokura, siège de la mission d'Abyei, Todach, Goli, Diffra, Tichwin, Abou Qoussa, Kadougli et siège du Chef suprême des Ngok Dinka)

Exécution de 10 projets de construction, de rénovation et d'aménagement

- Aucun projet n'a été entièrement exécuté au cours de l'exercice considéré
- 2 Projets sont en cours d'exécution
- 2 Projets sont en attente de mise en œuvre
- 2 Projets sont en phase de passation des marchés
- 2 Projets sont en phase d'appel à la concurrence
- 1 Projet est en cours de refonte
- 1 Projet est en attente des marchandises

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (dont 28 puits/trous de sonde et 23 installations de traitement et de purification de l'eau) et fourniture de services d'appui à 11 installations de purification et de traitement de l'eau appartenant aux contingents, dans 9 sites

- Dans 18 sites, la mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :
- 28 Trous de sonde
- 36 Stations de traitement et de purification de l'eau appartenant à l'ONU
- 11 Stations de purification de l'eau appartenant aux contingents

Exploitation et entretien de 150 groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis entre 20 sites et de 10 centrales solaires réparties entre 10 sites

- Dans 19 sites, la mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :
- 142 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
- Quatre sites ont été fermés : Gok Machar (fermé en novembre 2021), War Abar et Kiir Adem (dont la Force s'est retirée en septembre 2021) et Farouk (fermé en mai 2021), et 8 groupes électrogènes qui étaient installés dans ces sites ont été réintégrés dans les stocks

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 20 sites

- 19 La mission a fourni des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 19 sites

Prestation de services de nettoyage, d'entretien des terrains et de lutte phytosanitaire dans 18 sites et de services de blanchisserie dans 2 sites

- 19 La mission a fourni des services de nettoyage, d'entretien des terrains et de lutte phytosanitaire dans 17 sites et des services de blanchisserie dans 2 sites

### Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 12,8 millions de litres de carburant (3,8 millions de litres pour les opérations aériennes, 1,0 million pour les transports terrestres et 8,0 millions pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 20 sites ; mobilisation de 2 points de distribution supplémentaires à l'usage du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

La mission a assuré l'approvisionnement et le stockage de :

14,4 millions De litres de carburant, dont :

4,9 millions De litres pour les opérations aériennes (carburacteur)

1,5 million De litres pour les transports terrestres

8,0 millions De litres pour les groupes électrogènes

La mission a également géré l'approvisionnement et le stockage de 69 316 litres de lubrifiants dans 19 sites

### Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 1 070 radios portatives, de 628 radios mobiles pour véhicules et de 115 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent

La mission a fourni le matériel ci-après et des services d'appui connexes :

977 Radios portatives

336 Radios mobiles pour véhicules

92 Radios fixes

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, dont 12 terminaux VSAT, 24 centraux téléphoniques et 23 liaisons hertziennes, et fourniture de 28 téléphones satellitaires et 150 téléphones mobiles à carte prépayée

La mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :

12 Terminaux VSAT

24 Centraux téléphoniques

31 Liaisons hertziennes

30 Téléphones satellitaires

168 Téléphones mobiles à carte prépayée

Fourniture de 673 ordinateurs et de 178 imprimantes pour un effectif moyen de 639 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 346 appareils et 35 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs

La mission a assuré l'entretien du matériel ci-après et fourni des services d'appui connexes :

934 Ordinateurs

308 Ordinateurs servant à assurer un soutien aux contingents et d'autres services communs

170 Imprimantes destinées au personnel civil et au personnel en tenue

25 Imprimantes servant à assurer un soutien aux contingents et d'autres services communs

Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 32 réseaux locaux et 12 réseaux étendus, dans 20 sites

Dans 19 sites, la mission a fourni des services d'appui et de maintenance pour :

30 Réseaux locaux

9 Réseaux étendus

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 11 000 km<sup>2</sup>, mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 5 000 cartes

Le Groupe des services d'information géospatiale de la Force a achevé l'analyse de données géoréférencées portant sur :

11 000 De la zone d'Abyei  
km<sup>2</sup>

La mission a également mis à jour les couches topographiques et thématiques, et produit et livré :

5 517 Cartes à l'appui de ses opérations

### Services médicaux

Exploitation et entretien des centres de soins appartenant à l'ONU (1 unité médicale ou dispensaire de niveau I) et appui aux centres de soins appartenant aux contingents (10 unités médicales de niveau I et 1 unité médicale de niveau II)

La mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :

1 Unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU

La mission a fourni un appui à des centres de soins appartenant aux contingents, à savoir :

10 Unités médicales de niveau I

1 Unité médicale de niveau II

Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire vers 5 unités médicales (3 de niveau III et 2 de niveau IV) dans 5 sites situés dans la zone de la mission et en dehors de celle-ci

La mission a géré des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 3 unités médicales, à savoir :

3 Unités médicales de niveau III (Nairobi, Entebbe et Addis-Abeba)

0 Unité médicale de niveau IV

### Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 20 millions de dollars

Oui La mission a apporté un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs en vue de l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 35 millions de dollars

Réception, gestion et distribution de 10 710 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la mission

5 471,2 Tonnes de marchandises ont été reçues

5 319,4 Tonnes de marchandises ont été distribuées par la suite

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 125 millions de dollars, et communication de l'information y relative

116,5 millions de dollars D'immobilisations corporelles et de stocks avec ou sans valeur marchande ont été gérés et ont fait l'objet de rapports

### Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 4 190 militaires et policiers (168 observateurs militaires, 130 officiers d'état-major, 3 252 membres des contingents, 148 membres de la police des Nations Unies et 492 membres d'unités de police constituées)

La mission a fourni un appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyage officiel et de prestations, pour un effectif moyen de 3 445 militaires et policiers, à savoir :

- 124 Observateurs militaires
- 114 Officiers d'état-major
- 3 046 Membres des contingents
- 47 Membres de la police des Nations Unies

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 3 744 membres des contingents et unités de police constituées, répartis entre 14 sites permanents

La mission a procédé à des inspections et vérifié la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, et établi des rapports à ce sujet, pour :

- 3 160 Militaires et membres d'unités de police constituées
- 17 Sites permanents

La mission a vérifié les 3 163 éléments de matériel appartenant aux contingents, dont 1 865 éléments de matériel appartenant au contingent éthiopien

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 3 744 membres des contingents et des unités de police constituées

La mission a fourni et stocké des rations, des rations de combat et de l'eau pour un effectif moyen de :

- 3 160 Membres des contingents

Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 3 519 militaires et policiers

La mission a traité les demandes, notamment d'autorisation de voyage officiel et de prestations, pour un effectif mensuel moyen de :

- 3 331 Militaires et personnel de police

### Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 425 véhicules appartenant à l'ONU (267 véhicules légers, 72 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 4 véhicules blindés et 80 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés) et de 579 véhicules appartenant aux contingents, ainsi que de 3 ateliers d'entretien et de réparation, et fourniture de services de transport et de navette

La mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 602 Véhicules appartenant à l'ONU
- 461 Véhicules appartenant aux contingents
- 2 Ateliers d'entretien et de réparation

Le nombre de véhicules appartenant à l'ONU est supérieur aux prévisions, notamment parce que la FISNUA a reçu des véhicules de la MINUAD et acheté de nouveaux véhicules

Le nombre de véhicules appartenant aux contingents, moins élevé que prévu, tient principalement au fait que tout le matériel n'a pas été déployé au cours de l'exercice, en raison de la transition de la FISNUA, qui est devenue une force multinationale

## Sécurité

Prestation de services visant à assurer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies 24 heures sur 24, pour la zone administrative d'Abyei et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Oui La mission a assuré des services de sécurité dans le cadre des fonctions de sécurité essentielles s'agissant du personnel, des locaux et des biens des Nations Unies, à son quartier général, dans ses bases d'opérations à Abyei et dans les secteurs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli et à Gok Machar

Communication par radio assurée 24 heures sur 24 pour l'ensemble du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Oui Le Groupe de la sûreté et de la sécurité a assuré, par l'intermédiaire de la salle radio de son centre des opérations de sécurité, une couverture radio 24 heures sur 24 pour tout le personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, au quartier général et dans les bases d'opérations de la mission à Abyei, ainsi que dans les secteurs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli et à Gok Machar

Conduite de 20 évaluations de la sécurité des sites de la FISNUA ainsi que de ceux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à proximité immédiate des camps de la Force, des locaux communs et du complexe d'ONG d'Agok, dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble », de 20 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle, évaluations de l'état du matériel de sécurité et inspections de sécurité incendie, ainsi que de 20 visites du personnel

Ont été menées :

- 19 Évaluations de la sécurité de ses sites
- 9 Évaluations des risques d'incendie
- 1 335 Patrouilles ou inspections de sécurité incendie et inspections sur site
- 13 Visites sur le terrain
- 19 Évaluations de la sécurité des sites de la FISNUA ainsi que de ceux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à proximité immédiate des camps de la Force, des locaux communs et du complexe d'ONG d'Agok, dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble »
- 12 Évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle, évaluations de l'état du matériel de sécurité et inspections de sécurité incendie
- 24 Visites du personnel

## Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

Oui La formation des militaires, du personnel de police et du personnel civil a été entreprise conformément aux objectifs, les formations suivantes ayant été dispensées : formation à l'arrivée, formation aux Normes de conduite des Nations Unies, formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et formation sur les conduites répréhensibles. Les allégations de faute ont été reçues, enregistrées et examinées et les enquêtes connexes ont été suivies comme

il se doit. Un groupe d'enquête a été mis en place et une équipe d'intervention immédiate a été déployée dans une base d'opérations ; ils sont aidés dans l'exécution de leurs travaux, en cas de besoin. Les objectifs ont été atteints bien que la Section déontologie et discipline fonctionne avec un effectif fortement réduit en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. En outre, compte tenu de l'arrivée de contingents multinationaux, la Section a organisé des formations sur place aux membres de différents contingents concernant les questions de déontologie et de discipline et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Elle a également animé des séances d'information à l'intention de 60 prestataires

### **VIH/sida**

Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH et aux autres maladies transmissibles reposant notamment sur la communication d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

Oui Au total, 14 séances de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels et 12 séances d'éducation sanitaire ont été organisées à l'intention de plus de 2 500 soldats de la paix des Nations Unies. Parmi les sujets abordés figuraient notamment l'infection par la COVID-19 et les aspects y relatifs, la gestion du stress, le VIH/sida, l'hygiène et la salubrité, la prévention et la prophylaxie du paludisme, la diarrhée, les maladies transmises par l'eau et l'éducation sanitaire aux morsures d'animaux

---

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué <sup>a</sup>	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	4 810,4	5 544,0	(733,6)	(15,3)
Contingents	173 389,8	168 091,9	5 297,9	3,1
Police des Nations Unies	5 474,7	2 200,1	3 274,6	59,8
Unités de police constituées	3 156,4	–	3 156,4	100,0
<b>Total partiel</b>	<b>186 831,3</b>	<b>175 836,0</b>	<b>10 995,3</b>	<b>5,9</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	44 231,7	39 636,2	4 595,5	10,4
Personnel recruté sur le plan national	3 375,7	3 368,2	7,5	0,2
Volontaires des Nations Unies	1 988,0	2 488,9	(500,9)	(25,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 785,3	2 409,4	(624,1)	(35,0)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>51 380,7</b>	<b>47 902,7</b>	<b>3 478,0</b>	<b>6,8</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	607,7	1 365,8	(758,1)	(124,7)
Voyages officiels	1 180,0	1 105,0	75,0	6,4
Installations et infrastructures	34 443,8	35 008,1	(564,3)	(1,6)
Transports terrestres	2 156,0	3 434,9	(1 278,9)	(59,3)
Opérations aériennes	23 977,7	25 366,9	(1 389,2)	(5,8)
Opérations maritimes ou fluviales	597,5	1 048,7	(451,2)	(75,5)
Communications et informatique	9 098,7	9 529,0	(430,3)	(4,7)
Santé	452,6	741,7	(289,1)	(63,9)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	16 723,0	24 971,2	(8 248,2)	(49,3)
Projets à effet rapide	500,0	500,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>89 737,0</b>	<b>103 071,3</b>	<b>(13 334,3)</b>	<b>(14,9)</b>
<b>Montant brut</b>	<b>327 949,0</b>	<b>326 810,0</b>	<b>1 139,0</b>	<b>0,3</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	3 366,8	3 713,4	(346,6)	(10,3)
<b>Montant net</b>	<b>324 582,2</b>	<b>323 096,6</b>	<b>1 485,6</b>	<b>0,5</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>327 949,0</b>	<b>326 810,0</b>	<b>1 139,0</b>	<b>0,3</b>

<sup>a</sup> Ressources approuvées d'un montant brut de 260 445 300 dollars (montant net : 257 078 500 dollars) et engagements autorisés d'un montant brut de 67 503 700 dollars correspondant aux ressources supplémentaires nécessaires à la reconfiguration de la FISNUA jusqu'au 30 juin 2022.

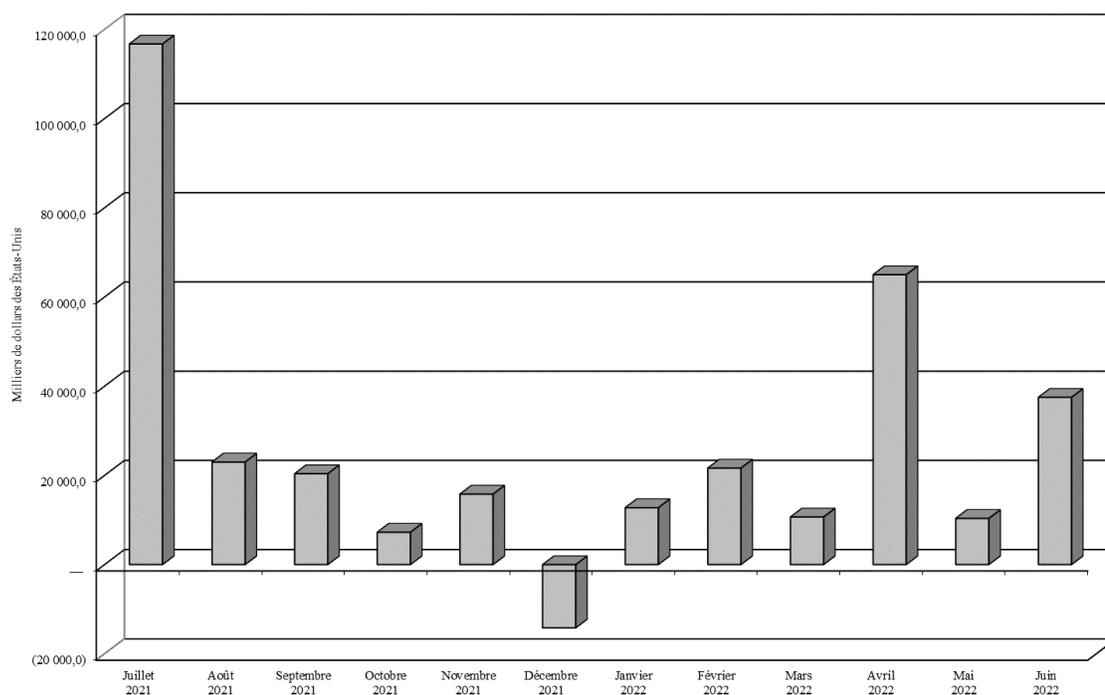
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Crédits supplémentaires (crédits inutilisés)</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	125 665,2	61 166,1	(10 296,0)	176 535,3
II. Personnel civil	51 380,7	–	(3 160,0)	48 220,7
III. Dépenses opérationnelles	83 399,4	6 337,6	13 456,0	103 193,0
<b>Total</b>	<b>260 445,3</b>	<b>67 503,7</b>	<b>–</b>	<b>327 949,0</b>
Pourcentage de réaffectations				4,1

62. Au cours de l'exercice, des ressources ont été réaffectées de la catégorie I (Militaires et personnel de police) et de la catégorie II (Personnel civil) à la catégorie III (Dépenses opérationnelles), essentiellement parce que les dépenses de fret, qui relèvent de cette dernière catégorie, ont été supérieures aux prévisions. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie I (Militaires et personnel de police) notamment parce que le montant des dépenses au titre du transport du matériel appartenant aux contingents s'est avéré inférieur à celui retenu dans le budget et que des retards ont été accusés dans le traitement des visas et des autorisations pour les membres de la police des Nations Unies et des unités de police constituées. La réaffectation de fonds de la catégorie II (Personnel civil) tient essentiellement au fait que le montant des prestations dues au personnel recruté sur le plan international a été inférieur au montant prévu au budget.

## C. Évolution des dépenses mensuelles



63. Le pic constaté en juillet 2021 s'explique principalement par des engagements de dépenses concernant le remboursement du coût des contingents aux taux standard, le matériel appartenant aux contingents et les rations destinées aux contingents. Le creux constaté en décembre 2021 est imputable à l'annulation des engagements de dépenses concernant le rapatriement du matériel appartenant au contingent éthiopien, préalablement à l'approbation de la demande d'engagement de dépenses liées à la reconfiguration de la FISNUA. Le pic d'avril 2022 tient essentiellement aux dépenses engagées au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses approuvée en mars. Le pic de juin 2022 s'explique notamment par de nouveaux engagements de dépenses concernant le rapatriement du matériel appartenant au contingent éthiopien.

## D. Autres produits et ajustements, et avances internes

### 1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	139,5
Produits divers ou accessoires	893,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	3 062,9
<b>Total</b>	<b>4 095,6</b>

### 2. Avances internes

64. Vu sa situation de trésorerie, la Force a obtenu, au cours de l'exercice considéré, une avance interne d'une autre mission en activité. L'avance a été répartie comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Mission prêteuse</i>	<i>Montant</i>
30 juin 2022	MINUSMA	40,0

*Abréviation* : MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

## E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	36 886,9

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>		
Unités de police constituées			–
<b>Total partiel</b>			<b>36 886,9</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>			
Contingents			14 413,0
Unités de police constituées			–
<b>Total partiel</b>			<b>14 413,0</b>
<b>Total</b>			<b>51 299,9</b>
<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	2,2	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Usage opérationnel intensif	2,1	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,4	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,0		

## F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Lutte antimines	9 615,9
Renforcement de la confiance	18,1
Projets de stabilisation des communautés	26,3
État de droit/institutions chargées de la sécurité/réforme du secteur de la sécurité	49,5
Lutte contre la violence entre communautés	78,0
Droits humains	28,8
Consolidation de la paix	4,3
<b>Total</b>	<b>9 820,9</b>

## G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	491,6
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>491,6</b>

<sup>a</sup> Valeur estimative de parcelles situées à Abyei, Gok Machar et Kadougli, des terrains sur lesquels sont installées les bases opérationnelles des compagnies, des droits de navigation aérienne, d'atterrissage et de stationnement dans les aéroports, des frais d'immatriculation des véhicules et des redevances d'utilisation de radiofréquences.

#### IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(733,6)	(15,3 %)

65. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le montant net journalier de l'indemnité de subsistance (missions) est de 147 dollars pour les 30 premiers jours, alors que le montant prévu au budget de l'exercice 2021/22 était de 83 dollars. Ce dépassement est en partie compensé par un taux de vacance moyen plus élevé que prévu (26,2 %, contre un taux de 25 % retenu dans le budget) et par le fait qu'aucune demande d'indemnisation pour décès et invalidité n'a été présentée pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	5 297,9	3,1 %

66. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre du transport du matériel appartenant aux contingents, en raison de retards dans le rapatriement du matériel appartenant au contingent éthiopien, ainsi qu'au titre du remboursement du coût des contingents aux taux standard, en raison d'un taux de vacance plus élevé que prévu en ce qui concerne le personnel des contingents (6,6 %, contre un taux de 3 % retenu dans le budget). Elle est partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre du matériel appartenant aux contingents, qui s'expliquent par le fait qu'il a fallu assurer le déploiement du matériel des contingents entrants avant le départ du contingent sortant dans le contexte de la reconfiguration de la FISNUA.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	3 274,6	59,8 %

67. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que le taux moyen de vacance de postes a été plus élevé que celui prévu au budget (68,2 % contre 25 %), en raison des retards accusés dans le traitement des demandes de visa et les procédures de vérification des antécédents par le pays hôte.

	<i>Écart</i>	
<b>Unités de police constituées</b>	3 156,4	100,0 %

68. La sous-utilisation des crédits tient au fait que les trois unités de police constituées qu'il avait été prévu de déployer n'ont pas pu l'être en raison des retards enregistrés dans le traitement des demandes de visa et les procédures de vérification des antécédents par le pays hôte.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	4 595,5	10,4 %

69. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes aux voyages autorisés au titre des avantages du personnel, les autres dépenses communes de personnel et les dépenses relatives à la prime de danger ont été moins élevées que prévu. Elle est en partie contrebalancée par le relèvement

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

du coefficient d'ajustement pour le personnel en poste au Soudan (72,4, contre un coefficient de 71,2 retenu dans le budget), ainsi que par les classes et échelons plus élevés que prévu du personnel.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	(500,9)	(25,2 %)

70. Le dépassement de crédits s'explique principalement, d'une part, par le fait que les dépenses au titre de l'indemnité mensuelle de subsistance des Volontaires des Nations Unies ont été supérieures aux prévisions en raison notamment du relèvement du coefficient d'ajustement pour le Soudan et, d'autre part, par le fait que les allocations familiales à verser au personnel ont été plus élevées qu'escompté.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(624,1)	(35,0 %)

71. Le dépassement de crédits tient principalement à la création, à titre temporaire, de deux emplois de logisticien(ne) (P-4) et d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile), ainsi qu'à la création d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de spécialiste de la gestion de programme (P-4), dont le (la) titulaire a pris à sa charge les fonctions de gestion des programmes liées au déminage qui étaient auparavant assurées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, des crédits ayant été ouverts pour ce transfert à la rubrique Fournitures, services et matériel divers dans le budget approuvé pour l'exercice 2021/22. Ce dépassement est en partie compensé par le fait que le taux de vacance moyen pour les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) a été plus élevé que prévu (50 %, contre un taux de 10 % appliqué dans le budget), l'emploi d'ingénieur(e) (P-3) étant resté vacant pendant tout l'exercice.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants et services de consultants</b>	(758,1)	(124,7 %)

72. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait qu'il a fallu faire appel à un plus grand nombre de consultants techniques spécialisés dans le cadre des projets menés par le groupe de la gestion des installations et de l'environnement, notamment dans les domaines de la gestion des déchets, de la durabilité environnementale et de la construction.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages officiels</b>	75,0	6,4 %

73. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la reprise tardive des formations en présentiel en raison de la pandémie de COVID-19 et par la capacité accrue de recourir à des formations en ligne et sur ordinateur.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(564,3)	(1,6 %)

74. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait qu'il a fallu remplacer les installations préfabriquées devenues délabrées et certains articles de mobilier de bureau et acquérir des fournitures pour la défense des périmètres et du matériel de sécurité en vue de la remise en état de l'infrastructure de défense (par exemple, des murs pare-souffle Hesco Bastion, du fil de fer barbelé, du grillage de clôture

métallique, des sacs à terre et du barbelé concertina pour tous les camps), le but étant de préparer l'arrivée des effectifs militaires multinationaux et de veiller à l'entretien des camps dans le cadre de la reconfiguration de la FISNUA. Ce dépassement est en partie compensé par le fait qu'il a fallu reporter certains achats et projets pour affecter les ressources en priorité aux efforts de reconfiguration.

	<i>Écart</i>	
	(1 278,9)	(59,3 %)
<b>Transports terrestres</b>		

75. Le dépassement de crédits tient essentiellement à deux facteurs : d'une part, les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre des pièces de rechange, en raison non seulement du vieillissement du parc de véhicules de la FISNUA – 43 % des véhicules utilitaires lourds et 80 % des véhicules légers de transport de passagers avaient atteint la fin de leur vie utile –, mais aussi des trajets plus longs que les véhicules de la Force ont dû parcourir au cours de l'exercice dans le cadre du déploiement des pays fournisseurs de contingents ; d'autre part, la consommation de combustible diesel a été supérieure aux prévisions (1,5 million de litres, contre 1,0 million de litres prévus au budget), ce qui tient en partie aux trajets plus longs effectués par la FISNUA et par un prix moyen effectif du diesel plus élevé qu'escompté (0,888 dollar par litre, contre un prix budgétisé de 0,76 dollar par litre).

	<i>Écart</i>	
	(1 389,2)	(5,8 %)
<b>Opérations aériennes</b>		

76. Le dépassement de crédit s'explique principalement par un prix moyen du carburéacteur plus élevé que prévu (0,926 dollar par litre, contre un prix de 0,80 dollar retenu dans le budget), ainsi que par le déploiement d'hélicoptères supplémentaires et la nécessité d'effectuer un plus grand nombre d'heures de vol garanties dans le cadre de la reconfiguration de la FISNUA.

	<i>Écart</i>	
	(451,2)	(75,5 %)
<b>Opérations maritimes ou fluviales</b>		

77. Le dépassement de crédits tient au fait qu'il a fallu acquérir un nombre de conteneurs maritimes plus élevé que prévu pour expédier du matériel spécialisé, des fournitures et d'autres marchandises.

	<i>Écart</i>	
	(430,3)	(4,7 %)
<b>Communications et informatique</b>		

78. Le dépassement de crédits tient essentiellement au remplacement des articles qui n'étaient plus en état de marche et pour lesquels des pièces de rechange n'étaient plus disponibles, ainsi qu'à des besoins plus élevés que prévu en licences de logiciels d'ingénierie et de gestion d'installations.

	<i>Écart</i>	
	(289,1)	(63,9 %)
<b>Santé</b>		

79. Le dépassement de crédits s'explique principalement par un nombre d'évacuations sanitaires plus élevé que prévu et par l'achat de fournitures liées à la COVID-19, notamment des équipements de protection individuelle, des médicaments et des produits sanguins.

Écart

<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(8 248,2)	(49,3 %)
---	-----------	----------

80. Le dépassement de crédits est principalement imputable au fret, compte tenu de la hausse mondiale des cours du carburant et des dépenses de transport engagées en raison d'activités imprévues, comme la fermeture du secteur 2 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et des sites connexes, et du transport de matériel de la MINUAD à la FISNUA. Ce dépassement est en partie compensé par le retard pris dans le recrutement du personnel chargé de la lutte antimines et par des frais bancaires moins élevés que prévu.

## V. Exécution du budget : ressources financières relevant de l'autorisation d'engagement de dépenses

81. Comme suite à la demande formulée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2575 \(2021\)](#), le Secrétaire général s'est attaché, dans le document [S/2021/805](#), à présenter un résumé des principales conclusions d'un examen stratégique de la FISNUA auquel il avait été procédé dans le contexte des récents faits politiques qui s'étaient produits entre le Soudan et le Soudan du Sud et à l'intérieur de ces pays, à formuler des recommandations détaillées sur une nouvelle reconfiguration de la mission et à recenser les éléments qui pourraient contribuer à la formulation d'une stratégie de sortie. Conformément à la première option recommandée dans la lettre, le Conseil a décidé, dans sa résolution [2609 \(2021\)](#), de réduire l'effectif maximum autorisé à 3 250 militaires d'ici au 15 mai 2022 et de maintenir l'effectif maximum autorisé à 640 policiers jusqu'à cette date. Il a en outre exprimé son intention de garder à l'examen les recommandations figurant dans le document [S/2021/805](#).

82. Comme suite à l'adoption de la résolution [2609 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité et conformément aux recommandations concernant la reconfiguration proposées dans le document [S/2021/805](#), la FISNUA a fait le nécessaire pour procéder rapidement à sa reconfiguration afin d'être mieux à même d'exécuter les tâches relevant de son mandat. Il est également ressorti de l'examen stratégique que l'évolution des conditions de sécurité et la nature des menaces à Abyei exigeaient que la Force adopte une nouvelle stratégie qui soit moins lourde, plus réactive et axée sur les zones en proie à des problèmes de sécurité et qu'elle devrait être reconfigurée pour être plus en mesure d'exécuter les tâches prescrites dans le nouveau contexte régional.

83. La FISNUA a étudié de près ses besoins en ressources et fait tout son possible pour redéfinir ses priorités concernant l'affectation des ressources et les activités à exécuter, afin de pouvoir faire face aux dépenses imprévues liées au déploiement ou au rapatriement de personnel en tenue ainsi qu'aux dépenses opérationnelles connexes. Néanmoins, étant donné qu'il a fallu acheminer par voie aérienne un volume important de matériel appartenant aux contingents pour les unités d'infanterie à déployer en priorité afin d'assurer la sécurité du personnel et des biens de la mission sans interruption, et que l'on prévoyait que des problèmes d'ordre logistique et politique se poseraient lors du rapatriement du matériel appartenant aux contingents fournis par des pays qui seraient rapatriés, le montant des ressources supplémentaires nécessaires a été nettement supérieur au montant des crédits approuvés pour 2021/22. En conséquence, la mission a demandé des ressources supplémentaires d'un montant de 84 379 200 dollars.

84. Dans sa lettre datée du 23 mars 2022, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut ne dépassant pas 67 503 700 dollars pour l'exercice 2021/22, qui viendraient s'ajouter aux crédits déjà ouverts pour le même exercice.

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Engagements autorisés (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Contingents	61 166,1	59 610,7	1 555,4	2,5
<b>Total partiel</b>	<b>61 166,1</b>	<b>59 610,7</b>	<b>1 555,4</b>	<b>2,5</b>
Dépenses opérationnelles				
Voyages officiels	500,0	500,0	–	–
Installations et infrastructures	1 000,0	1 000,0	–	–
Opérations aériennes	4 837,6	5 254,0	(416,4)	(8,6)
<b>Total partiel</b>	<b>6 337,6</b>	<b>6 754,0</b>	<b>(416,4)</b>	<b>(6,6)</b>
<b>Montant brut</b>	<b>67 503,7</b>	<b>66 364,7</b>	<b>1 139,0</b>	<b>1,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	–	–	–	–
<b>Montant net</b>	<b>67 503,7</b>	<b>66 364,7</b>	<b>1 139,0</b>	<b>1,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>67 503,7</b>	<b>66 364,7</b>	<b>1 139,0</b>	<b>1,7</b>

### Militaires et personnel de police

85. Des dépenses d'un montant de 59 610 700 dollars ont été engagées au titre du remboursement du coût des contingents aux taux standard, des voyages (déploiement, relève et rapatriement) de 2 275 membres des contingents de 6 pays fournisseurs, du matériel majeur appartenant aux contingents, du soutien logistique autonome et du transport du matériel de 6 des 8 nouveaux pays fournisseurs.

86. La sous-utilisation des crédits au titre des contingents s'explique principalement par le retard accusé dans le déploiement de 725 membres des contingents multinationaux provenant de 5 pays et par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement). Elle est en partie contrebalancée par le fait que les dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents et du transport de celui-ci ont été plus élevées que prévu, notamment parce que le rapatriement du matériel du contingent sortant a pris du retard alors que le déploiement du matériel des contingents des nouveaux pays fournisseurs avait déjà commencé.

### Dépenses opérationnelles

87. Des dépenses d'un montant de 6 754 000 dollars ont été engagées au titre des voyages officiels, des installations et infrastructures (acquisition d'installations préfabriquées) et des opérations aériennes.

88. Le dépassement de crédits au titre des dépenses opérationnelles s'explique principalement par un prix moyen du carburéacteur plus élevé que prévu (0,926 dollar par litre, contre un prix de 0,80 dollar retenu dans le budget).

89. Durant l'exercice considéré, sur le montant des engagements autorisés, 66 364 700 dollars ont été utilisés. Étant donné que les ressources approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/297](#) aux fins du fonctionnement de la mission, d'un montant de 260 445 300 dollars, ont été utilisées intégralement, des crédits de 66 364 700 dollars doivent être approuvés par les États Membres.

## **VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

90. **En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

**a) ouvre, pour inscription au compte spécial de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, des crédits supplémentaires de 66 364 700 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, correspondant au montant des engagements autorisés qui a été utilisé mais n'a pas été mis en recouvrement au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;**

**b) déduise du montant restant à mettre en recouvrement pour l'exercice clos le 30 juin 2022 le montant total des produits divers (4 095 600 dollars) du même exercice [produit des placements (139 500 dollars), produits divers ou accessoires (893 200 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 062 900 dollars)], compte tenu du montant de 260 445 300 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres en application de sa résolution [75/297](#) ;**

**c) mette en recouvrement un montant supplémentaire de 62 269 100 dollars, qui représente la différence entre les crédits supplémentaires à ouvrir (66 364 700 dollars) et les produits divers (4 095 600 dollars) pour l'exercice clos le 30 juin 2022.**

## VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

### A. Assemblée générale

#### Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

*Décision ou demande*

*Mesures prises*

Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81)

Pour garantir l'utilisation efficace des ressources relatives aux programmes, la FISNUA a établi différents mécanismes, dont un projet d'instruction permanente sur l'utilisation des activités relatives aux programmes. Ainsi, le Chef de cabinet formule des conseils sur la définition des produits à réaliser et, en consultation avec le personnel compétent, veille à ce que les activités soient planifiées, exécutées, suivies et communiquées conformément aux directives du Secrétariat sur les activités prescrites relatives aux programmes qui sont financées au moyen des budgets statutaires des opérations de maintien de la paix et au modèle de rapport par catégorie de dépenses. En outre, le Chef de la mission supervise, en étroite consultation avec la direction de la Force, le processus d'allocation budgétaire en se concentrant sur les tâches prescrites prioritaires. La mission a également conclu avec des entités des Nations Unies et d'autres partenaires de réalisation des mémorandums d'accord pour l'exécution des programmes. Ces mémorandums contiennent des instructions sur le format et les délais relatifs à la comptabilisation des dépenses, sur la présentation des rapports descriptifs et financiers et sur les mécanismes de suivi. L'instruction permanente sera actualisée pour tenir compte des nouvelles modalités du programme mené conjointement avec l'équipe de pays des Nations Unies. Enfin, la création d'un emploi d'analyste de la gestion et des programmes (P-4) à la FISNUA a été approuvée pour l'exercice 2022/23 ; son ou sa titulaire sera notamment responsable de la direction stratégique et de la gestion du programme conjoint et des fonds consacrés aux activités relatives aux programmes.

## B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

### Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760 et résolution 76/274 de l'Assemblée générale)

---

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

---

Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77)

En ce qui concerne la coopération entre missions, la FISNUA a signé avec le Centre de services régional d'Entebbe un accord de prestation de services qui définit le cadre juridique régissant les services que lui fournit le Centre. À l'appui de cette collaboration, le module de prestation de services d'Umoja permet de comptabiliser fidèlement toutes les opérations. La FISNUA apporte actuellement les dernières touches à un accord du même type avec la MINUSS.